N° 3607. — XII^me ANNÉE. 5 c. Le Numéro 5 c. Samedi 10 Septembre 1892.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10»—
Six mois . . . . . » 5»50
Trois mois . . . . » 3»—
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché, n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue du Collège 309, au Locle.

GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 1er Juin 1892

Arrivées de	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle	5 35	7 48	8 47	10 52	12 16	2 00	3 37	5 41	7 35	11 00
Morteau	—	7 48	—	10 52	—	2 00	—	5 41	7 35	11 00
Besançon	—	7 48	—	10 52	—	2 00	—	5 41	—	11 00
Brenets au Locle	—	7 20	10 00	11 35	1 33	3 08	5 42	5*58	6 55	10 18
Les Ponts	5 30	7 40	—	—	1 20	4 40	—	9 15	—	
Neuchâtel	—	7 40	9 41	12 17	3 27	5 36	*7 34	9 30	—	
Genève	—	—	9 41	12 17	3 27	5 36	—	9 30	—	
Bienne	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5 —	6 38	9 35	*10 52	
Berne	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5 —	6 38	9 35	—	
Bâle	—	—	11 15	12 15	3 16	—	6 38	9 35	—	

* Dimanches et Fêtes

Du 1er Juin 1892

Départs pour	M.	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle	4 20	7 48	9 51	11 20	12 25	2 00	3 37	5 44	7 40	9 40
Morteau	4 20	7 48	9 51	—	12 25	—	—	5 44	7 40	—
Besançon	4 20	7 48	9 51	—	12 25	—	—	5 44	—	—
Brenets du Locle	—	8 26	10 16	12 58	2 28	4 12	*5 20	6 16	8 05	10 40
Les Ponts	6 14	8 35	—	—	—	1 40	6 15	—	9 42	
Neuchâtel	5 45	—	8 55	—	12 23	2 15	*3 41	5 50	7 42	
Genève	5 45	—	8 55	—	12 23	2 15	—	5 50	7 42	
Bienne	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	6 50	—	
Berne	5 40	—	8 30	10 05	—	2 40	3 50	6 50	—	
Bâle	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	—	—	

* Dimanches et Fêtes

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché, n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

— VENDREDI 9 SEPTEMBRE 1892 —

La Chaux-de-Fonds

Palais de Cristal (Place de la Gare). — Tous les jours deux grandes représentations de gala. — (Voir aux annonces.)

Orphéon. — Répétition générale, vendredi 9, à 8 1/4 h. du soir, au local.

Cécilienne. — Répétition de chant, vendredi 9, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Intimité (Section de gymnastique). — Exercice, vendredi 9, à 8 3/4 h. du soir, au Collège de l'Abeille.

C. A. S. Section Chaux-de-Fonds. — Réunion, vendredi 9, à 8 1/2 h. du soir, au local (rue Neuve 2).

Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 31, Collège industriel).

Orchestre l'Espérance. — Répétition, vendredi 9, à 8 1/2 h. du soir, au local (Brasserie Hauert).

Echo de la Montagne (section de chant). — Répétition générale, vendredi 9, à 8 3/4 h. du soir, à Beau-Site. — Amendable.

English conversing Club. — Friday evening at 8 1/2 o'clock, general meeting at the Brasserie du Premier-Mars.

Chœur mixte indépendant. — Répétition générale, vendredi 9, à 8 h. du soir, au Temple.

Brasserie Hauert. — Grand concert donné par la troupe Martel, vendredi 9 et jours suivants, dès 8 h. du soir.

Orphéon (Section de secours mutuels). — Assemblée générale, samedi 10, à 8 1/2 h. du soir, au Café des Alpes. — Par devoir.

Club du cazin du Café Lyrique. — Réunion, samedi 10, à 9 h. du soir, au local.

Club du Balcon. — Réunion, samedi 10, à 8 1/2 h. du soir, au Café Franck.

Bibliothèque du Grütli romand (Progrès 10). — Ouverture de la bibliothèque, chaque samedi, de 8 1/2 h. à 10 h. du soir.

Société ornithologique. — Réunion, samedi 10, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Club des Algériens. — Assemblée, samedi 10, à 7 h. du soir, au local.

Section fédérale des sous-officiers (Escrime et Cagnotte). — Réunion, samedi 10, à 8 h. du soir, au Collège de l'Abeille.

Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, samedi 10, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.

Fanfare du Grütli. — Répétition générale, samedi 10, à 8 1/4 du soir, au local.

Fanfare Montagnarde. — Répétition générale, samedi 10, à 8 h. précises du soir, au local.

Brasserie La Lyre (Collège 23). — Grand concert donné par l'orchestre des Amis, samedi, dimanche et lundi, dès 8 h. du soir.

Brasserie Krummenacher. — Concert donné par une troupe tyrolienne, samedi et jours suivants, dès 8 h. du soir.

Les sociétés par actions

Le *Merkur* (allemand) a publié il y a quelques semaines, deux articles sur les devoirs des actionnaires. L'un des collaborateurs du *Mercure* (français) en a pris occasion pour adresser à ce journal les lignes que l'on va lire. Nous l'en remercions, dit notre confrère, mais nous nous demandons si le point de vue auquel il se place est bien celui auquel nous devons nous placer pour juger des rapports entre le grand et le petit commerce. C'est dire que nous faisons toutes réserves à ce sujet, et que même, nous serions heureux de voir la question traitée contradictoirement dans nos colonnes.

Voici l'article en question :

« Rappelons, en peu de mots, quels sont les avantages et les inconvénients des Sociétés par actions, appliquées au commerce et à l'industrie, cela nous conduira tout naturellement à décrire le rôle qu'y doivent jouer les actionnaires.

» Les avantages principaux des Sociétés par actions nous paraissent être premièrement de réunir un capital que chacun des actionnaires pris isolément ne pourrait pas fournir ; deuxièmement, de permettre à certains capitalistes de s'intéresser à plusieurs affaires à la fois, au lieu de risquer toute leur fortune sur une même entreprise ; enfin, de pouvoir acheter en gros à de meilleures conditions que les petits négociants.

Ces avantages sont assez considérables pour justifier cette forme de l'association industrielle et commerciale et même pour la recommander aux hommes d'affaires, surtout en ce temps où nous voyons par l'effet du développement des moyens de communication et des circonstances économiques au milieu desquelles nous vivons, le système des monopoles d'Etat, des Sociétés de consommation et des grands syndicats, prendre une extension toujours plus considérable.

» Nous n'irons pas jusqu'à dire que le petit commerce soit condamné à disparaître absolument, mais nous ne croyons pas exagérer le véritable état de choses en affirmant qu'il perd chaque jour de son ancienne importance et qu'il ne pourra bientôt plus subsister que pour les objets dont la vente est la plus courante, et dans la mesure où il sera nécessaire comme intermédiaire local entre le public et les grandes entreprises.

» La Société par actions s'offre donc actuellement aux petits commerçants comme moyen de résister à la concurrence des grandes entreprises. Elle peut leur faciliter, si l'on peut dire ainsi, la transition de l'ancienne méthode commerciale à la nouvelle. Ils feront bien — si l'occasion leur en est offerte — de ne pas la négliger.

» Mais pour que les Sociétés en question bénéficient des avantages qui sont inhérents à leur nature, il importe d'en connaître et d'en signaler les inconvénients. Un homme averti en vaut deux, dit-on, et l'on peut ajouter que s'il est un travail humain qui nécessite tout particulièrement la prudence et la réflexion, c'est bien l'entreprise commerciale. Or les inconvénients de la Société par actions sont d'abord et pour autant qu'il n'y est pas pourvu — l'impersonnalité et l'instabilité de leur direction générale, puis le manque d'aptitudes spéciales du plus grand nombre de ceux qui ont à les diriger, enfin et comme conséquence de ce manque d'aptitudes, l'indifférence avec laquelle la plupart des actionnaires s'en remettent à d'autres du soin de gérer les affaires sociales, aussi longtemps que ces affaires leur rapportent quelque intérêt.

» Quelles mesures faut-il prendre pour parer à ces dangers ? — Cette question nous amène à esquisser les devoirs des actionnaires.

» Pour remédier à l'impersonnalité et à l'instabilité de la direction générale des affaires, le premier soin des actionnaires devrait toujours être (et c'est souvent le dernier de leurs soucis) d'un côté, de s'assurer du concours d'un certain nombre d'hommes compétents, connaisseurs de la branche d'industrie et de commerce qu'ils vont exploiter, et, d'un autre côté, de ne commencer l'exploitation de leur entreprise que lorsqu'ils sont bien sûrs d'avoir trouvé le directeur qu'il leur faut avoir, l'homme qui par ses connaissances spéciales, par son caractère et par sa faculté de travail, pourra mieux que tout autre diriger les affaires de l'association. Ce noyau de personnes compétentes étant formé, ce directeur capable étant trouvé, on peut dire qu'il est paré aux dangers de l'impersonnalité de la direction, et il ne manque plus, pour parer à son instabilité, que d'intéresser le directeur aux affaires dans une mesure équitable et telle qu'il ne puisse pas être tenté d'abandonner son emploi après quelque temps d'essai pour en chercher un autre plus lucratif.

» Du même coup on aura presque suffisamment suppléé à l'inexpérience des autres sociétaires, car il est à présumer que ceux-ci auront le bon sens de s'en remettre, pour la direction des affaires, au groupe d'entre leurs collègues qui aura fondé l'association et qui se montrera capable de la diriger. Nous croyons cependant qu'il est bon, pour parer mieux encore aux inconvénients que peut avoir ce manque d'aptitudes, de veiller, dès le début, à ce que les sociétaires qui ne jouent dans l'association que le rôle de bailleurs de fonds, ne forment pas la majorité, car il peut arriver, à un moment donné, en temps de crise par exemple, qu'ils ne comprennent pas les intérêts véritables de la Société et qu'ils les sacrifient à une panique folle que pourraient leur inspirer des spéculateurs étrangers ou hostiles à l'entreprise.

» Par contre, une fois la Société fondée et soutenue par une majorité d'hommes compétents, dirigée par un gérant habile et consciencieux, il est à présumer qu'elle fera de bonnes affaires, sous la seule réserve que la capacité des uns ne serve pas d'oreiller de paresse aux autres. Et cette réserve n'est pas sans importance, car nous avons vu des Sociétés par actions qui avaient tout pour réussir et qui ont abouti à la plus piteuse débâcle par le simple fait que le Conseil d'administration s'en remettait trop aveuglément au Directeur, que le Comité de surveillance s'en remettait au Conseil d'administration et que les Assemblées générales n'étaient plus fréquentées tant on avait confiance en cet « éminent Directeur » en ce Conseil d'administration composé d'hommes « si compétents » et en ce Comité de surveillance « si bien choisi » !!!

» C'est dire qu'après avoir mis beaucoup de soin à leur fondation, au choix de leurs Directeurs et de leurs Comités d'administration et de surveillance, les sociétés par actions ne doivent pas en mettre moins à la fréquentation de leurs assemblées générales. Nous avons entendu dire, à propos d'élections politiques, que la fréquentation du scrutin était aussi bien un devoir qu'un droit et qu'elle devrait être obligatoire. Ce peut être vrai, mais il nous paraît que cette fréquentation s'impose bien plus directement encore lorsqu'il s'agit d'actionnaires, lorsque des intérêts particuliers souvent immenses sont en jeu, lorsque l'absence de nombreux sociétaires peut engendrer les plus funestes abus et semble les excuser d'avance.

» Il est vrai que Messieurs les sociétaires savent bien revenir quand les dividendes ne sont plus répartis ou quand la ruine est à la porte, mais alors il est souvent trop tard. Pourquoi ne pas prendre leçon des nombreuses expériences déjà faites sous ce rapport par les sociétés d'actionnaires ? — Ces expériences prouvent toutes qu'une bonne direction est nécessaire mais qu'elle ne suffit pas, qu'il faut encore, là comme partout, la surveillance « de l'œil du maître ». Or le maître, le souverain de la Société par actions, c'est l'Assemblée générale. Cet Argus n'aura pas trop de ses cent yeux pour faire prospérer ses affaires et pour faire bonne route à travers les écueils nombreux du monde industriel et commercial. »

X.

La timbromanie

Des expositions de timbres-poste ont eu lieu, ces dernières années, à Londres, Dresde, New-York, Munich et Anvers.

Une nouvelle exposition de ce genre va s'ouvrir, le 15 septembre, au Champ-de-Mars, à Paris. Celle-ci s'annonce, paraît-il, comme un succès, les étrangers ayant répondu en foule et envoyé les collections les plus rares et les pièces les plus curieuses.

Le *Matin* consacre à cette entreprise l'article que voici :

« Sans parler, dit-il, sinon pour mémoire, des enfants qui, par amusement, collectionnent les timbres-poste, nous ne surprendrons personne en disant que le nombre des véritables collectionneurs est incalculable.

Les collectionneurs

Gens plus ou moins âgés, appartenant à toutes les classes de la société, les vrais collectionneurs se recrutent dans l'armée, le clergé, la diplomatie, la magistrature, la banque, le commerce, etc.

Les uns sont honteux et n'osent pas afficher leur passion dans la crainte des lazzis ; les autres, au contraire, et ce sont les plus nombreux, y vont carrément et se moquent du qu'en dira-t-on.

Ils collectionnent savamment, s'appuyant sur des albums, des catalogues, des livres, des décrets d'émission.

Chez quelques uns, cette étude est poussée très loin et donne lieu à de véritables discussions, dans lesquelles ils font preuve d'une érudition aussi profonde que s'il s'agissait de déchiffrer un hiéroglyphe ou d'assigner une date à une monnaie ancienne.

C'est que les timbres-poste ne sont pas dus simplement au caprice ; ils ont une histoire très bien définie et on peut savoir pour chaque émission, par des pièces authentiques, la date du tirage et le nombre des exemplaires. C'est précisément cette histoire bien définie, mêlée à l'attrait qu'offre toute recherche, et la façon très artistique de la gravure, qui font qu'une collection de timbres-poste bien comprise est une des occupations les plus attrayantes qu'on puisse rechercher.

Certains timbres ont acquis une valeur énorme, parce qu'ils ont été tirés à peu d'exemplaires et que le hasard a fait qu'ils ont été détruits. C'est absolument comme les tableaux d'un artiste, qui prennent d'autant plus de valeur qu'il y en a moins en circulation, et l'on comprend dès lors qu'il y ait une cote des timbres-postes comme pour les valeurs de bourse, et des marchands qui achètent des lots de timbres, les accaparent, les font monter et les revendent ensuite, petit à petit, en réalisant des bénéfices considérables.

Spéculation et bénéfices

Certaines maisons anglaises, créées au capital de 12 millions, achètent à la fois pour 4 à 500,000 francs de timbres et réalisent à coup sûr et sans aucun risque des bénéfices de 25, 30 et parfois 100 pour 100.

Il n'est pas jusqu'à certains Etats eux-mêmes qui ne spéculent sur les timbres-postes.

Dans l'Amérique du Sud, les gouvernements se sont entendus avec deux fabriques qui se sont engagées à leur fournir chaque année de nouveaux timbres. Les trois quarts de ces émissions sont immédiatement enlevés pour les collections et le quart restant, seul, sert aux affranchissements.

Il se passe alors des abus évidents qui, malheureusement, sont la règle dans les colonies françaises.

On sait qu'une administration postale ou un gouverneur manquant de timbres d'une certaine valeur, 25 centimes, par exemple, peut prendre des timbres de valeur autre, plus élevée, et les abaisser par une surcharge imprimée. Or, cette surcharge, pour le collectionneur, devient un nouveau timbre.

Il s'ensuit que lorsque, sciemment ou non, une administration décrète un *petit nombre* de ces surcharges, elles prennent de suite une valeur considérable et que les personnes qui sont sur place peuvent acheter dans ces bureaux, pour leur valeur réelle, des timbres qui, trois mois après, valent jusqu'à 10 francs pour les collectionneurs.

Pendant ce temps, une nouvelle surcharge apparaît et l'opération recommence.

A qui profite t-elle ? Mystère !

Mais il y a eu des abus tellement énormes et si peu déguisés qu'ils ont provoqué un tolle général et le sous-secrétariat des colonies, qui sans doute ignore ces faits, devrait bien y couper court.

Les timbres des colonies qui, normalement, devraient compter tout au plus 4 ou 500 variétés, en comprennent aujourd'hui, avec les surcharges, plusieurs milliers.

Journaux et cercles

Les collectionneurs ont naturellement leurs journaux et autres publications qui les tiennent au courant du mouvement de la timbrologie.

Ces publications spéciales, au nombre de 200, ont de 20 à 40 pages de texte, paraissent mensuellement et tirent entre 1,000 et 2,000 exemplaires. Elles contiennent des articles d'érudition, des chroniques, des notes sur les timbres faux, la cote des timbres, les annonces de vente, d'achat et d'échange.

Le *General-Anzeiger für Philotelie* contient plus de quinze cents annonces dans chacun de ses numéros et est une merveille d'impression et de reproductions.

La France n'a guère qu'une vingtaine de ces journaux ; c'est en Angleterre et aux Etats-Unis qu'en existe le plus grand nombre.

Quant aux catalogues, dont certains sont de véritables dictionnaires, il y en a qui valent jusqu'à 80 fr. pièce.

Pour compléter cet ensemble de renseignements, il ne nous reste plus qu'à mentionner l'existence des sociétés ou cercles *philotéliques*.

Leur nombre s'élève à plusieurs centaines. Quelques-uns sont très suivis.

Trois de ces cercles ont été organisés à Paris : la Société philotélique française, — la Société française de timbrologie, — la Société timbrophile d'échange.

Il y en a également à Versailles, à Pontoise, à Reims, à Châlons, au Havre, à Marseille, etc.

Parmi les cercles les plus réputés de l'étranger, l'on cite ceux de Londres, Dresde, Munich, New-York, Saint-Pétersbourg, Milan et Lausanne.

Nouvelles étrangères

France. — Le *Rappel* dit que les Chambres seront nanties, dès la rentrée, de l'arrangement commercial franco-suisse. Cet arrangement donnera lieu sans doute à une vive discussion. Les protectionnistes saisiront cette occasion d'engager un débat sur l'ensemble de la situation économique et sur les limites extrêmes des concessions qui peuvent être faites aux pays étrangers.

— A Carmaux, le préfet a déclaré au maire Calvignac et au député Baudin qu'il s'opposait à ce que les mineurs de Carmaux continuassent les rondes de nuit qu'ils ont commencé à organiser et que si ces rondes continuaient, il les ferait arrêter, eux député et maire.

Cette nouvelle, annoncée à la réunion publique du soir, à laquelle assistaient 1800 mineurs et verriers, a produit une très grande irritation, qui s'est changée en un mouvement d'enthousiasme quand est arrivée une dépêche de la Bourse du travail de Paris engageant les grévistes à lutter énergiquement et à opposer la force à la force.

La réunion a voté un ordre du jour disant que si le gouvernement de la République, méconnaissant le premier de ses devoirs, veut employer contre eux la force, ils se défendront par le même procédé.

M. Rauzier, secrétaire des verriers, a déclaré que, si les menaces du préfet étaient mises à exécution, les ouvriers verriers quitteraient immédiatement le travail pour se joindre aux mineurs.

M. Baudin a fait décider qu'à l'avenir, les patrouilles, au lieu d'être doublées, comme le voulaient quelques-uns, seraient les mêmes, et que lui-même marcherait à leur tête.

Malgré les menaces du préfet d'arrêter MM. Calvignac et Baudin, les patrouilles ouvrières ont circulé comme d'habitude.

Le capitaine de gendarmerie invita une des patrouilles, à la tête de laquelle se trouvait M. Baudin, à se retirer.

M. Baudin répondit que les ouvriers n'avaient à prendre conseil que de leur droit et de leur devoir. D'ailleurs, ajouta M. Baudin, nous ne disons rien à personne.

Deux mécaniciens seulement sont rentrés ce matin.

La situation devient grave. Les verriers sont très surexcités.

— On mande de Carmaux, 8 septembre, soir :

Le procureur de la République vient de faire appeler M. Baudin, avec lequel il confère en ce moment.

On suppose que c'est à cause des patrouilles de cette nuit.

Allemagne. — D'après la *Gazette de l'Allemagne du Nord* le gouvernement fera publier à la fin du mois un exposé complet du nouveau projet de loi militaire.

— La convocation du conseil colonial en octobre a été décidée par le chancelier, qui a invité différentes sociétés coloniales ayant le droit de s'y faire représenter à désigner leurs délégués.

— Le gouvernement de Washington a exprimé le désir au ministre de l'instruction publique de Prusse que l'Allemagne organisât, à l'Exposition de Chicago, une section consacrée à l'enseignement public. Le ministre demandera l'inscription au budget des sommes nécessaires pour l'organisation de cette exposition scolaire modèle.

— D'après l'agence Dalziel, pendant quelque temps les journaux antisémites ont dirigé leurs attaques contre le lieutenant-colonel de Mossner, commandant le régiment des hussards de la garde, à cause de son origine juive, et l'un de ces journaux a été poursuivi pour ce fait.

Aujourd'hui, la *Revue hebdomadaire juive*, de Magdebourg, rappelle ces incidents et dit que l'empereur a exprimé au lieutenant-colonel de Mossner ses très vifs regrets, ajoutant qu'il était très fâché de voir que les officiers mêmes n'étaient pas à l'abri des haines politiques et religieuses, et il a nommé le lieutenant-colonel de Mossner son aide-de-camp.

Autriche-Hongrie. — On envisage dans certains cercles viennois, comme très probable la proclamation prochaine des fiançailles du prince Ferdinand de Bulgarie avec une fille du comte de Paris ; ce mariage serait, dit-on, vivement souhaité par la reine d'Angleterre.

Belgique. — Dans sa séance du 6 septembre, la chambre de commerce française de Bruxelles, émue des derniers événements qui se sont produits dans les mines du Pas-de-Calais, déclare qu'elle regrette vivement les manifestations hostiles dirigées contre les ouvriers belges, lesquels sont, pour l'immense majorité, sinon pour l'unanimité, des amis de la France.

Elle émet un vœu que les sentiments de fraternité et d'hospitalité du peuple français ne soient plus méconnus et appelle l'attention de ses compatriotes sur l'éventualité de représailles qui pourraient atteindre en Belgique les nombreux ouvriers français qui travaillent en pleine liberté et dans une sécurité absolue.

— Une grève vient de se déclarer dans le charbonnage de Boussu, aux puits nos 6 et 7, à la suite du renvoi de deux chefs porions.

— *Le retour aux corporations.* — On va tenter de reconstituer une véritable corporation de métier.

La charte est déjà prête, et si elle est adoptée, nous verrons fleurir à la fin du XIXe siècle l'une de ces maîtrises qui furent si célèbres.

Ce sont les ouvriers gantiers de Bruxelles qui l'ont rédigée, et ils vont la soumettre à un Congrès international où seront représentés les gantiers de la Suède, de la Norvège, du Danemarck, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie, de la France, du grand-duché de Luxembourg et de l'Angleterre.

Angleterre. — M. John Ogilvy, secrétaire de l'association radicale de Dundee, ayant écrit à M. Gladstone pour lui demander si, après l'adoption du *home rule bill*, il conseillerait au parti libéral de faire figurer dans son programme un *bill* de huit heures pour les mineurs, avec limitation des heures de travail pour le personnel des chemins de fer et les ouvriers employés dans certains industries dangereuses ou insalubres, M. Gladstone lui a fait répondre « qu'à ses yeux la question méritait considération, mais qu'il serait présomptueux à un homme de quatre-vingt-trois ans de faire naître des espérances sur ce qu'il serait capable d'accomplir après la solution du problème irlandais ».

— Un journal napolitain, le *Mattino*, publie une lettre due, suivant le *Daily Chronicle*, à M. Joseph Chamberlain.

Quel qu'il soit, l'auteur de cette lettre croit pouvoir déclarer que M. Gladstone est fortement opposé à la triple alliance et que, tant par sa politique extérieure que par son attitude relativement aux exigences des classes ouvrières. Il ne tardera pas à se rendre insupportable à la nation britannique, qui ne veut pas d'un démembrement du Royaume-Uni.

— Le congrès des trade-unions, qui tient actuellement ses séances à Glasgow, a adopté, hier, des résolutions en faveur :

1. De la réduction à trois mois de la période de résidence requise pour avoir droit au vote ;

2. De la nomination de pêcheurs expérimentés comme inspecteurs des bateaux de pêche ;

3. De la journée de huit heures pour les mécaniciens des mines ;

4. Du payement par le trésor public des frais d'élection à la Chambre des communes.

Le congrès s'est également prononcé en faveur de la suppression des sous-traitants et de la création d'un groupe parlementaire de représentants du travail.

Une proposition des socialistes tendant à ce que les candidats à la députation désireux d'obtenir l'appui des syndicats ouvriers ouvriers s'engagent à voter en faveur de l'entreprise par l'Etat du travail national a été repoussée par 153 voix contre 128.

— Grâce à l'intervention de l'évêque de Chester, le conflit survenu entre les propriétaires des salines de Northwich et le syndicat de leurs employés est terminé : les ouvriers syndiqués, qui s'étaient mis en grève, vont reprendre leur travail ; ils consentent à payer 500 livres sterling (12,500 francs) d'indemnité aux ouvriers non unionnistes qu'avaient embauchés les patrons et qu'eux-mêmes avaient empêchés de travailler.

Etats-Unis. — M. Blaine vient d'adresser à M. Manley, président du comité républicain de l'Etat du Maine, une lettre où il déclare qu'il n'est pas à même de prendre part à la campagne électorale. A défaut de discours public, il exprime donc par lettre ses vues sur les principaux points du programme républicain.

La question du tarif, dit-il, est et continuera à être la plus importante jusqu'à ce qu'une telle majorité de l'opinion se soit mise d'accord sur elle que l'on puisse compter sur l'adhésion générale du pays à la politique du parti républicain.

Le principe de la réciprocité, d'abord appuyé par les démocrates, a rencontré, depuis, leur plus vive opposition ; mais les républicains sont arrivés par lui à un système commercial nouveau et manifestement avantageux.

M. Blaine s'étonne que la convention démocratique ait voté des résolutions favorables à une résurrection des banques d'Etat, alors que la forme de circulation actuelle est un bienfait national. L'effet palpable de la politique des démocrates sera, dit-il, de retirer de la bouche du pauvre le pain quotidien.

Une nouvelle triple alliance

On lit dans la correspondance télégraphique adressée de Vienne au *Daily Telegraph* :

Une lettre particulière émanant d'une personne bien informée à Rome contient deux informations qui, si elles sont exactes, sont extrêmement intéressantes :

1° Le pape, dans son désir d'assurer la paix en Europe, est décidé à ne rien négliger pour amener M. Gladstone à étendre à la France et à la Russie au moins le même degré d'appui moral et la même promesse d'assistance matérielle que l'Italie et l'Allemagne ont reçus de son prédécesseur.

La formation d'une nouvelle triple alliance avec l'Angleterre comme troisième participation, non seulement, d'après Sa Sainteté, n'engagerait pas l'Angleterre dans les affaires du continent, mais rendrait complètement impossible une guerre européenne. De plus, le Saint-Père est prêt à garantir que le règlement de toutes les questions pendantes entre l'Angleterre et la Russie résultant de ce rapprochement, sera si complet et si satisfaisant, que cela constituera un des plus grands succès obtenus jusqu'ici par un ministre anglais en politique étrangère.

Les pape est très désireux de faire partager ses vues à M. Gladstone. Ce projet exprime l'amer désappointement que l'on a éprouvé au Vatican à la nouvelle de la nomination de lord Rosebery au Foreign Office.

2° Si ce projet ou tout autre n'aboutit pas, et si la guerre devient imminente, le pape proposera de faire régler par voie d'arbitrage les différends sérieux entre les parties en présence, et si ses avis sont opposés aux intérêts vitaux de l'Eglise, aucun catholique ne saurait, en conscience, prendre les armes et risquer sa vie pour les faire réussir. De telle sorte que, ajoute l'auteur de la lettre, d'une façon ou d'une autre, le Saint-Père est animé de la volonté et possède le pouvoir de maintenir la paix de l'Europe. (?)

Les fêtes de Gênes

Le roi d'Italie est arrivé à Gênes pour y inaugurer les fêtes de Christophe Colomb. Il y a trouvé rassemblées les escadres de la plupart des grandes et petites puissances civilisées.

La rade de Gênes est sillonnée d'innombrables batelets qui portent des curieux à bord de tous les bâtiments de guerre qu'elle contient. Ils y sont reçus avec la plus grande affabilité. Tous les navires de guerre qui ont reçu l'hospitalité dans les grands bassins ont fait leur toilette pour être dignes de l'inspection royale.

L'exposition géographique a été ouverte la veille, en présence du ministre de l'instruction publique. Le prince de Monaco a prononcé un discours sur l'importance des fêtes qu'on va célébrer et sur leur signification pacifique.

Les journaux de Gênes saluent l'arrivée de l'escadre française.

Le *Corriere mercantile* s'exprime ainsi :

« Nous souhaitons la bienvenue et nous saluons les puissants navires qui représentent la nation à laquelle nous attachent tant de liens de sympathie et tant de chers et glorieux souvenirs. Nous espérons que leur arrivée parmi nous facilitera le renouvellement de l'ancienne amitié entre les deux nations et dissipera complètement les équivoques.

Le choléra

France. — On mande du Hâvre que l'épidémie cholérique continue de décroître. Dans les 27 cas signalés mercredi, on a compris ceux qui ont le caractère le plus anodin.

A Rouen et Paris, la situation s'améliore.

Allemagne. — A Berlin, il ne s'est présenté aucun cas depuis cinq jours, en dehors des 6 cas connus jusqu'ici.

M. Virchow croit que l'épidémie cessera d'avancer vers l'ouest.

A Hambourg, contrairement à ce que di-

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 5

Idylle Montagnarde

PAR

M. et Mme GEORGES RENARD

Au carnaval de cette année-là, plusieurs se disputèrent l'honneur de l'emmener au bal; une rixe s'ensuivit, si bien que ses parents lui défendirent d'y aller. Elle eût amèrement pleuré d'une pareille défense, l'année précédente. Comment se fit-il qu'elle en fut contente et qu'elle surprit tout le monde par la facilité de sa résignation ? La mère d'Etienne, qui dans ses lettres le tenait au courant des grands événements du village, lui conta cette mémorable histoire, en ajoutant que la petite Tierceline devenait vraiment tout à fait sérieuse et rangée.

Ce fut toutefois une vraie déception pour la jeune fille, quand Pâques revint sans ramener son ami. Lorsqu'elle apprit qu'il était souffrant et qu'elle vit la maman Lonfa partir dare dare pour le soigner, elle lui donna un paquet de fleurs qu'elle avait cueillies elle-même dans la montagne et qui devaient enlever la fièvre à Etienne comme par enchantement. La mère ne manqua pas de révéler à son fils cette attention de Tierceline, qui était décidément une brave fille; mais les fleurs (chose singulière) parurent redoubler plutôt que couper la fièvre du malade, ce qui n'empêcha pas la mère de rapporter à la fillette un grand merci de son fils : il était si bon !

Les nouvelles de sa santé n'étaient point d'ailleurs inquiétantes; et les vacances qui devaient commencer en Juillet, les dernières vacances du séminariste avant qu'il entrât dans les ordres, allaient sûrement le remettre. Ce ne fut pas sa mère qui les attendit le plus impatiemment.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pa traité avec la Société des Gens de Lettres.

III

Etienne était revenu depuis une quinzaine aux Marécottes; mais à peine avait-il entrevu Tierceline, échangé avec elle quelques mots au hasard d'une rencontre. Il l'évitait au lieu de la rechercher; et puis on était au fort de la brève saison chaude; on coupait les seigles et les avoines; le matin on se levait avant l'aube; le soir on se couchait avec le soleil; et tout le jour la jeune fille rapportait sur sa tête, à la mode du pays, des charges énormes, étranges chapeaux *sous lesquels* sa mignonne personne disparaissait presque entière.

Cependant la maman Lonfa, voyant son fils triste et taciturne, insistait pour qu'il allât respirer la santé, et, si possible, la gaîté dans l'air frais des hauteurs. Justement le dimanche suivant on célébrait dans la montagne, au pâturage de Sallenfe, la bénédiction des troupeaux, une fête religieuse à laquelle un futur chanoine pouvait assister sans scrupule. Etienne résolut d'y monter. Or c'était aussi une fête joyeuse, la seule à peu près où garçons et filles eussent l'occasion de danser durant l'été. Maurice Delez et sa fiancée, qui devaient se marier en automne, n'étaient pas fâchés de se payer, en attendant, une journée de plaisir; et Tierceline, qui avait bien gagné quelques heures de répit, obtint sans effort de les accompagner. Mais voici que d'autres jeunes gens se mettaient de la partie. Les parents de Tierceline, un peu inquiets au souvenir des «batteries» qui avaient eu lieu à cause d'elle, se rassurèrent en apprenant qu'Etienne serait là. Ils vinrent lui dire : — Toi qui es un garçon sérieux, tu veilleras sur elle. — Comment refuser cette mission de confiance ? Etienne se démontra qu'il ne le pouvait pas; sa mère déclara elle-même que la jeune fille méritait cette marque d'amitié; il promit, non sans un fort battement de cœur, d'être pour ce jour-là son protecteur et son cavalier.

Il faut trois bonnes heures de montagnard pour atteindre Sallenfe. La bande folâtre partait donc avant l'aurore, au moment même où la trompe du berger sonnait le rappel des chèvres. Un perpétuel éclat de rire, cette montée à travers bois, prés et rochers; des gambades sur les sentiers; des chansons qui font marcher; une joie sereine descendant du ciel rose; une fraîcheur regaillardissante montait de l'herbe emperlée de rosée; les premiers rayons du soleil trouant de longues traînées d'or, l'ombre bleuâtre des ravins; puis, à mesure qu'on s'élève, des pics et des glaciers qui passent leur tête par-dessus les monts gazonnés et qui étincellent dans l'azur; des sources, limpides comme l'air, que l'on baise à pleine bouche et qu'on fait ruisseler à flots sur sa figure; des nichées de fraises et de myrtils que l'on pile au passage; des fleurs qu'on s'attache au corsage, boutons d'or doubles pour les brunes, gentianes bleues pour les blondes; puis encore des «huchées» vigoureuses répétées pas l'écho ou par une autre troupe de grimpeurs; d'hypocrites petits cris d'effroi à quelque mauvais pas où les filles réclament l'aide des garçons pour grimper une roche; la musique incessante et grandiose du torrent qui roule en cascades d'argent fluide : Qui, je vous prie, songerait à trouver le chemin long ou pénible ?

Etienne lui-même, dans la griserie de cette course matinale, se sent redevenir enfant; il chante, crie, saute avec les autres. Il n'aura que trop le temps d'être grave et compassé. Il veut être tout au présent : il peut bien pour une fois savourer à longs traits le bonheur d'être jeune. Il n'a plus peur de Tierceline; il chemine à son côté, cause avec elle, lui rappelle des souvenirs de leurs jeunes années qui les font sourire tous les deux. Il est gai, alerte, rayonnant, d'autant que les autres garçons sont de trop belle humeur pour songer à le tourmenter et que Jules surtout n'est pas là pour l'exaspérer par des mines ironiques. Quant à Tierceline, on ne voit qu'elle, n'entend qu'elle. Elle va, vient, picore, gazouille, lutine son futur beau-frère, embrasse sa sœur, glisse un mot dans l'oreille d'une amie, remet à sa place un galant trop osé, voltige d'un bout à l'autre de la caravane. Elle a des ailes aux pieds, parce ce qu'elle a des ailes au cœur.

Déjà Sallenfe ! Une immense plaine, que des montagnards viennent visiter de loin pour savoir ce que c'est qu'une plaine : une étrange plaine, qu'on ne s'attend pas à trouver au cinquième ou sixième étage de la montagne; prison de verdure qui a pour plafond le ciel, pour murs de gigantesques parois rocheuses couronnées de neige. Sur la surface unie comme celle d'un lac, pas un arbre, pas un buisson; rien que deux ou trois îlots de rochers, des taches grises de gravier, débris et menaces descendus des Alpes voisines, et encore une chétive cabane de pierre qui est une chapelle. Les jeunes gens arrêtés au seuil de l'alpage, se montraient avec surprise, perdus dans l'étendue verte, des vaches et des chevaux qui ne paraissaient pas plus gros que des lièvres; ils cherchaient aux flancs des précipices les troupeaux invisibles dont on entendait les sonnailles et les mugissements; ils se demandaient combien d'heures on errerait dans ce cirque colossal, si l'on avait le malheur d'y être pris par le brouillard; ils essayaient de reconnaître et de nommer les cimes aiguës que la Dent du Midi penche bizarrement au-dessus de ce roi des pâturages suisses. Puis, tout ravis d'avoir devant eux un si vaste espace plat, ils se lançaient en courant sur le gazon raz et arrivaient essoufflés près des chalets blottis contre l'escarpement du nord.

Une quantité de gens inusitée était réunie dans ce coin; vachers et vachères endimanchés, filles d'Evionnaz et de Vérossaz coiffées du foulard écarlate, propriétaires de bétail montés de la vallée du Rhône, touristes même attirés par la curiosité; et c'étaient des appels, des reconnaissances, des poignées de mains, des embrassades, un sonore cliquetis de mots patois, un bruissement et une agitation de fourmilière au pied des sommets immobiles et silencieux. Malgré la nouveauté du spectacle, Etienne s'était déjà assombri: il venait d'apercevoir, faisant l'empressé auprès de Tierceline, Jules Mathey, engagé pour la saison comme berger en chef d'un grand troupeau; et par surcroît la vue d'un prêtre en soutane le ramenait d'un coup brusque à une réalité prochaine dont il avait peureusement chassé la pensée.

Il écouta, distrait, le prêtre qui, au fond de l'étroite chapelle où il n'y avait place que pour lui et les enfants de chœur, appelait la bénédiction du ciel sur le bétail, tandis que la foule agenouillée sur la terre nue se signait dévotement. Il demeura pensif et sombre pendant le repas improvisé qui donnait un nouvel élan à la gaîté de ses compagnons et semblait les jeter dans une légère ivresse, quoiqu'il fût composé seulement de lait, de café, de beurre, de pain de seigle et d'eau des glaciers.

(*A suivre.*)

sent les rapports, l'épidémie augmente. De mercredi à jeudi, on annonce 655 cas et 315 décès.

Angleterre. — Tout passager venant de ports infectés doit donner son adresse exacte, sous peine d'être consigné à bord.

Russie. — Dans ce pays, légère recrudescence.

Perse. — On mande de Téhéran au *Times* que l'épidémie de choléra a cessé.

Les bazars sont rouverts, les affaires ont repris.

Le nombre des morts en Perse n'a pas été inférieur à 30,000.

Plusieurs Européens se sont signalés par leur dévouement à soigner les malades. Il est mort une vingtaine d'Européens.

Chronique suisse

Mise en garde. — Nous donnons ci-après, dit la *Feuille officielle suisse du commerce*, en traduction, un extrait du rapport du consul suisse à Barcelone sur l'année 1891, dont le texte allemand a paru dans notre numéro du 6 de ce mois :

Les fabricants suisses d'horlogerie ne sauraient être trop prudents lorsqu'il s'agit de faire crédit à des maisons espagnoles, cela afin d'éviter de grandes pertes. Il n'arrive que trop fréquemment que des détaillants qui ne pourraient obtenir un crédit de quelques centaines de francs des maisons de gros de la place, reçoivent de fabricants suisses des livraisons, payables à long terme, pour plusieurs milliers de francs. Les marchandises ainsi reçues prennent, souvent, le chemin du mont-de-pitié et le trop crédule fabricant en est simplement pour ses frais.

Enfin, je voudrais de nouveau mettre en garde contre les bandes d'escrocs espagnols qui, en faisant miroiter aux yeux de gens crédules un gros héritage ou un legs, cherchent à les attirer dans leurs filets. Il ne s'écoule pas d'année que ces chevaliers d'industrie ne fassent des victimes. Si la fraude est ensuite découverte, il n'est généralement plus possible aux personnes mystifiées de rentrer dans leurs fonds, et comme ces filous forment une bande bien organisée, on réussit rarement à les saisir.

L'affaire Brahm-Stauffer-Welti. — (*Corr.*) — Voici quelques détails sur l'affaire de la publication en feuilleton dans la *Frankfurter Zeitung* d'articles qui ont causé à Berne une vive sensation.

M. le Dr Brahm, de Berlin, l'auteur de ces articles, annonce qu'il veut éclaircir l'affaire Stauffer-Welti-Escher, et, en attendant le résultat de ses nouvelles investigations, il déclare que l'arrestation du peintre Stauffer en Italie, la conduite de ce malheureux, menotté, et son incarcération auraient été, à son avis, contraires aux lois et au droit des gens.

Stauffer était, dit-il, très connu de M. Bavier, notre ministre suisse à Rome, chez lequel il avait dîné plusieurs fois, et il désapprouve la conduite du ministre à son égard. On sait pourtant que M. Bavier n'a fait, du reste, qu'obéir aux ordres de M. Welti, alors conseiller fédéral.

Les avocats de Florence déclareraient que toute cette affaire a été un déni de justice, Stauffer ayant été accusé de détournements, et cette accusation ayant été reconnue fausse. On pouvait au plus enfermer Stauffer, devenu fou, dans un asile d'aliénés.

Cet article, qui fait sensation dans la Suisse allemande, est déjà reproduit par quelques journaux, entre autres par un journal de Soleure.

M. le Dr Brahm va, paraît-il, publier un livre sur toute cette affaire qui, dit-il, n'est pas en l'honneur de la famille Welti.

— D'autre part on mandait hier de Berne au *Genevois* :

« Les attaques de M. Brahm, dans la *Gazette de Francfort*, semblent tendre à une spéculation de librairie.

Les accusations qu'il porte contre le Conseil fédéral et la légation suisse de Rome sont dénuées de tout fondement.

M. le ministre Bavier n'a pas seulement fait son devoir, mais il a eu des égards tout spéciaux envers les frères Stauffer, à ce point que quand le frère cadet a quitté Rome, il n'a pu assez remercier M. Bavier de toutes les bontés qu'il avait eues pour lui et son malheurex frère. »

Franchise de port. — La franchise de port est accordée en faveur des incendiés de Bergün (Grisons), pour tous les dons jusqu'au poids de 5 kilog. (y compris les envois d'espèces et les mandats-poste) qui leur seront adressés. Cette franchise de port s'étend aussi aux correspondances reçues ou expédiées par les comités de secours institués pour la répartition de ces dons.

M. Decurtins à Mayence. — La présence et le discours de M. le conseiller national Decurtins à Mayence sont l'objet des plus favorables appréciations dans la presse allemande. Citons, par exemple, l'*Echo der Gegenwart*, important organe catholique d'Aix-la-Chapelle :

« Parmi les orateurs étrangers, nous en mentionnerons un tout spécialement : M. le conseiller national Decurtins. Dans cet homme remarquable, au front large et haut, au regard pétillant, à la chevelure de Samson, se réunissent des qualités qui en font une personnalité tout à fait éminente. Science profonde dans la plupart des domaines et surtout dans les matières politiques-sociales, science qui remonte jusqu'à la vieille mythologie allemande et qui pénètre jusque dans les mystères de la terre ; vigueur de volonté qui a sa source dans une âme de feu, amour sans bornes pour le peuple et pour l'Eglise, éloquence qui coule comme un fleuve impétueux, et un organe puissant. Tout cela et plus encore élèvent ce « libre démocrate », comme il s'appelle, ce Suisse, au rang des premiers orateurs et des politiques les plus influents de l'époque présente. Il marquera mainte trace encore de son activité dans l'histoire de son pays, et l'Allemagne lui sera profondément reconnaissante de lui conserver son amitié et son concours dans les questions sociales. »

Instruction publique. — La conférence intercantonale des chefs de Départements de l'instruction publique a lieu cette année à Fribourg, aujourd'hui et samedi. L'ordre du jour, assez chargé, comporte des rapports sur l'enseignement de l'arithmétique, un recueil de chants nationaux et populaires pour les écoles primaires, et l'enseignement de la géographie dans les écoles primaires, avec adoption éventuelle d'un même manuel-atlas pour la Suisse romande.

Le passage du Splügen. — Un correspondant de la *Nouvelle Gazette de Zurich* fait ressortir que le Splügen est le point le plus faible de la frontière suisse. Une invasion de ce côté serait très facile et l'état-major italien a depuis longtemps porté son attention sur ce col. Ce n'est pas sans motif que l'Italie a construit une voie ferrée jusqu'au pied du Splügen. De grands corps de troupes peuvent camper dans les environs de Chiavena et pénétrer en Suisse par le Splügen, et cela d'autant plus facilement que la frontière du pays se trouve au haut du défilé. Le correspondant est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de fortifier le Splügen et que la construction d'un chemin de fer de Coire à la frontière suffirait pour la défense de la Suisse de ce côté.

Nouvelles des cantons

BERNE. — Un grand concert d'orgues avec le bienveillant concours d'une célèbre cantatrice d'Amsterdam, Mlle Wilson, aura lieu ce soir à la cathédrale de Berne, en faveur des des incendiés bernois et d'autres cantons.

LUCERNE. — Au mois d'août, il est descendu 11,531 étrangers dans les hôtels de Lucerne.

Depuis le 1er mai, le nombre des étrangers est de 62,299.

TESSIN. — En remplacement de M. Soldati, devenu juge fédéral, le Grand Conseil a élu conseiller d'Etat M. Fedele Moroni, ancien président de tribunal, avocat à Lugano, et député au Conseil des Etats M. Magatti, ancien conseiller national, également avocat à Lugano.

Les deux élus appartiennent au parti conservateur.

— La pacification fait des progrès sérieux au Tessin. Chose inouïe jusqu'ici, les rédacteurs des journaux tessinois conservateurs et libéraux ont fait ensemble dimanche passé, une course au San-Salvatore, près de Lugano, et ils ont décidé la fondation d'une société des journalistes tessinois comprenant tous les rédacteurs des journaux périodiques. L'une des premières questions qui seront examinées sera celle de la création d'un tribunal d'honneur chargé de juger les conflits personnels pouvant surgir au cours des polémiques politiques.

Chronique neuchâteloise

*** *Tribunal militaire.* — Le tribunal militaire de la IIme division, siégeant à Colombier, a condamné le soldat OEvray, de Bressaucourt, prévenu de vol d'une somme de 16 francs, à dix mois d'emprisonnement, deux ans de privation des droits civiques et aux frais.

*** *Les Ponts.* — La foire des Ponts du 6 septembre a été fort peu fréquentée. Une trentaine de vaches et quelques jeunes porcs étaient exposés sur le champ de foire. Les transactions ont été presque nulles. Les prix du bétail sont à la baisse. — Quant aux quelques marchands forains, qui avaient dressé leurs étalages sur la place du Marché, leurs recettes ont été peu abondantes, le temps froid que la Montagne possède ces jours ayant retenu à la maison une partie du public.

*** *Brenets.* — La fête du Doubs, qui n'a pas eu lieu depuis quelques années, aura lieu dimanche prochain, 11 septembre, dans l'après-midi et la soirée, avec le concours de la Fanfare des Brenets et de la Fanfare de Villers-le-Lac.

*** *Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse.* — On nous écrit :

» La fête des Gorges de l'Areuse, si bien préparée par le Comité de Noiraigue, a dû être renvoyée dimanche dernier à cause du mauvais temps. Elle est définitivement fixée au dimanche prochain 11 septembre, et commencera à 1 heure et demie. Espérons que cette fois un beau soleil dardera ses rayons sur le ravissant site dont on a fait le champ de fête.

La séance du Comité et l'assemblée générale ont néanmoins eu lieu. Celle-ci a entendu le rapport du Comité sur sa gestion pendant l'année, puis un rapport du caissier constatant que, la collecte suivant une marche normale, la Société arrivera à la fin de l'exercice avec un solde en caisse de fr. 500 environ. Elle a enfin décidé d'apporter quelques modifications aux statuts en vue de l'inscription au Registre du Commerce.

Nous convions chaleureusement le public à la fête de dimanche prochain, car nous croyons pouvoir prédire à chacun une belle et agréable journée. La population du village a admirablement fait les choses. L'emplacement de la fête est à cheval sur la Noiraigue, dont les rives sont reliées par deux passerelles rustiques qui mènent d'ailleurs à un pont de danse et à une vaste cantine. L'estrade de la musique est pittoresqnement juchée dans les branches des arbres qui surplombent la rivière.

Des jeux et spectacles variés, qu'il serait trop long d'énumérer, distrairont les promeneurs. Disons, entre autres, qu'à la tombée de la nuit, l'immense cirque de rochers qui domine le village sera illuminée par des feux de Bengale.

Nous rappelons enfin que les Sociétés de musique, de chant et de gymnastique de Noiraigue prêteront leur concours à la fête. »

(Nous insérons la communication ci-dessus, bien que le temps de brouillard humide que nous avons ne laisse guère d'espoir d'amélioration pour dimanche).

*** *Tir cantonal.* — On nous transmet encore au sujet du tir les renseignements que voici :

Tournantes carabine.

Il a été fait pendant le tir 71,034 cartons, pour lesquels il a été payé en primes :

9	médailles or, représentant	fr.	2,700 —
705	» argent,	»	7,050 —
643	» bronze,	»	3,215 —
33	montres de 100 fr.,	»	3,300 —
49	montres de 50 fr.,	»	2,450 —
34	coupes,	»	1,700 —
16	lots argenterie,	»	800 —
En espèces,		»	11,775 —
	Soit un total de	fr.	32.990 —

La première prime de grand nombre de cartons, par 60 fr., revient à J. Walder, à Sirnach (Thurgovie), pour 669 cartons.

Tournantes revolver.

Il a été fait 9,359 cartons, pour lesquels il a été payé en primes :

86	médailles argent, représentant	fr.	860 —
77	médailles bronze	»	435 —
9	montres de 100 fr.,	»	900 —
6	montres de 50 fr.,	»	300 —
9	coupes,	»	450 —
6	lots argenterie,	»	300 —
En espèces,		»	1,155 —
	Soit un total de	fr.	4 400 —

Cible Patrie-Bonheur.

Il a été distribué une médaille de bronze à onze tireurs qui ont fait leurs trois cartons, sans obtenir de prix.

Cible Locle.

5	tireurs ont fait le maximum des cartons, soit 5, à 8 fr.,	fr.	40 —
24	tireurs ont fait 4 cartons à 6 fr.	»	144 —
61	tireurs ont fait 3 cartons à 3 fr.	»	183 —
	Total en primes,	fr.	367 —

Cible Rançonnière.

Il a été distribué :

61	médailles bronze pour primes de	5	cartons.
38	médailles argent »	»	10 »
10	francs en espèces pour 2	»	5 »

Cible Doubs.

Primes à cette cible :

132	médailles argent, représentant	1320	cartons.
1	montre de 100 fr.,	» 100	»
2	coupes,	» 100	»
1	montre de 50 fr.,	» 50	»
1	lot argenterie,	» 50	»
1240	francs en espèces,	» 1240	»

Cible Beauregard, revolver.

Il a été distribué en primes :

34	médailles argent, représentant	476	cartons.
35	médailles bronze,	» 255	»
1	montre de 100 fr.,	» 140	»
1	coupe,	» 70	»
1	lot argenterie,	» 90	»
345	francs en espèces	» 483	»

— Voici le résultat définitif du classement des prix aux cibles Patrie-Bonheur et Patrie-Progrès (Carabine) :

Patrie-Bonheur, les prix sont obtenus jusqu'à 25,434 degrés. — *Patrie-Progrès*, jusqu'à 45 points.

Chronique locale

*** *Régional S.-C.* — La première locomotive du Régional S.-C., du nom de *Pouillerel*, est arrivée en gare de notre ville. Une seconde machine, le *Spiegelberg*, est en construction. On espère inaugurer la ligne en Octobre prochain.

*** *Bannière.* — On peut voir, ces jours, dans la devanture de la pâtisserie Vogel, à la rue Léopold Robert, la bannière des Jeunes Libéraux de la localité.

Cette bannière a été entièrement confectionnée dans les ateliers de M. Ch. Gogler.

Nous l'en félicitons.

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 9 septembre. — *(Dép. particul.)* — Un écrivain allemand, Otto Brahm, ayant cru devoir, dans le feuilleton de la *Frankfurter Zeitung* des 4 et 6 courant, incriminer la conduite de la légation suisse à Rome lors des incidents pénibles qui ont marqué le séjour du peintre suisse Carl Stauffer en Italie dans les années 1889 et 1890, les départements des affaires étrangères et de justice et police ont soumis au Conseil fédéral le dossier de cette affaire, complété par des documents nouveaux.

Le Conseil fédéral, qui s'en était déjà occupé à l'époque précitée, a constaté derechef que non-seulement la légation suisse a été entièrement correcte dans son attitude, mais qu'elle a eu tous les égards possibles tant pour le peintre lui-même que pour son frère, M. l'avocat Stauffer.

Il a, en conséquence, décidé de mettre le dossier ad acta.

— Le Conseil fédéral a étendu aux Pays-Bas l'interdiction d'importation et de transit des chiffons, vêtements, marée, etc., etc., du 30 août dernier.

Berne, 8 septembre. — Le Conseil fédéral a interdit l'entrée en Suisse à un train de pèlerins belges, qui devait arriver à Einsiedlen après demain.

Toutes les compagnies de chemins de fer ont reçu l'ordre de ne plus accepter l'entrée en Suisse de trains spéciaux d'où qu'ils viennent.

Ragatz, 8 septembre. — Le brusque changement de température fait un tort immense à la saison des étrangers. Les hôtels de notre Oberland, ainsi que des Grisons, se vident rapidement et l'on n'a pas grand espoir d'une bonne arrière-saison.

Orsières, 8 septembre. — Le docteur Fritz Goll, dont les journaux annonçaient la disparition, se trouve à l'hôtel Saint-Bernard, à Liddes, en parfaite santé.

Service télégraphique de L'IMPARTIAL

Livourne, 9 septembre. — Le général Cialdini est mort hier dans la soirée.

Moscou, 9 septembre. — Un terrible ouragan vient de se déchaîner sur Moscou. Les toitures de plus de 200 maisons sont arrachées. Le nombre des tués ou blessés par l'ouragan dépasse 150.

Anvers, 9 septembre. — Hier, 3 décès.

Brest, 9 septembre. — Une rixe sanglante a éclaté entre des fantassins de la marine et des marins.

Il y a plusieurs blessés.

Glasgow, 9 septembre. — Le Congrès des trade-unions a adopté une proposition demandant au gouvernement de n'acheter aucun objet fabriqué à l'étranger ; il a voté en principe la réunion d'un Congrès international tendant à arriver à une entente commune pour obtenir la journée de 8 heures.

Paris, 9 septembre. — Dans la banlieue, hier, 87 cas, 62 décès ; au Hâvre, 11 cas, 10 décès.

Liste des MARCHANDS-HORLOGERS

actuellement à La Chaux-de-Fonds

à l'Hôtel de la FLEUR DE LIS :

Liste dressée **Vendredi 9 Septembre, à 5 h. soir**

Cohn, Vienne. — **Van Lier**, Amsterdam. — **Pistner**, Bucarest.

CHEMINS DE FER DE L'EST

Angleterre, France et Italie (par le St-Gothard)

Les relations entre Londres et Milan par le St-Gothard (lacs des IV-Cantons, Majeur, de Lugano et de Come) sont assurées par des trains rapides et permanents toute l'année de la manière suivante :

1er itinéraire. — (Via Calais, Laon, Reims, Chaumont, Belfort, Delle, Delémont, Bâle), route la plus courte et la plus rapide — trains et bateaux anglais de jour et trains express de jour du Saint-Gothard.

2e itinéraire. — (Via Calais, Laon, Reims, Nancy, Epinal, Belfort, Petit-Croix, Mulhouse, Bâle), trains et bateaux anglais de nuit et trains express de nuit du St-Gothard.

Les trains, composés de voitures de 1re et de 2e classe, circulent directement entre Calais et Bâle, par les deux itinéraires. Les trains passant via Reims, Chaumont, contiennent en outre un Sleeping-Car et des Coupés-Lits-Toilette.

Les trains express de nuit du St-Gothard contiennent un Sleeping-Car et les express de jour un Salon-Car, qui circulent directement entre Bâle et Milan.

La durée moyenne du trajet entre Londres et Milan est de 30 heures. 9359-11

A Milan, les voyageurs trouvent des correspondances pour toute l'Italie.

Pour tous autres renseignements, consulter les affiches, les indicateurs et s'adresser aux gares.

Tous les jours dès 7 1/4 h. du soir, ***L'Impartial*** *est en vente au magasin d'épicerie de M. P. JEANRICHARD, rue de la Serre 83.*

Emulation industrielle

Les sociétaires désirant le remboursement du prorata (par 2 fr) de leur dernière cotisation payée peuvent s'adresser jusqu'au 15 septembre 1892, au caissier M. P. Debrot, rue du Grenier 41, de midi à 2 heures. Passé le 15 septembre, aucune réclamation ne sera admise et les fonds seront acquis à la caisse.

Tous comptes concernant la Société ne seront plus admis après le 15 septembre.

9841-2 **Le Comité.**

A vendre

une **MAISON D'HABITATION** contenant 7 logements, plus un magasin d'épicerie et un gros jardin. Rapport par année, 1700 fr. Conditions favorables. — Adresser les offres, sous chiffres **M. M 9892,** au bureau de l'Impartial. 9892-3

Place ouverte pr une jeune fille

La **BOUCHERIE SOCIALE** à la Chaux-de-Fonds met au concours le poste **d'aide-comptable** pour ses bureaux. Entrée en fonctions le 15 septembre courant.

La connaissance des langues française et allemande et la présentation de certificats d'honorabilité sont exigées.

S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37, qui communiquera les détails de la charge de ce poste.

9893-3 **Le Comité.**

SAVON TONKINOIS

pour nettoyer et polir : Marbres, glaces, vitres, verres, boiseries, peintures, vernis, parquets, meubles, métaux, bijoux, ustensiles de cuisine, couverts, couteaux, pierres d'évier, etc. **Indispensable dans chaque ménage,** dans les hôtels, cafés, etc. En vente partout **50 ct. le morceau de 800 grammes.** Fabrique **Crovetto,** 5, rue Grenus, **Genève.** 7704-55

13296-26

ÉPICERIE - MERCERIE

77, rue du Progrès 77.

Bon **Vin rouge,** depuis 45 à 60 c. le litre. Excellent **Vin blanc,** à 60 c. le litre. **Vermouth,** à 90 c. le litre. **Maro** première qualité, 2 fr. le litre. **Rhum de la Jamaïque.** à 2 fr. 50 le litre. **Thon** et **Sardines,** depuis 50 c. la boîte. **Fromage,** à 80 c. le demi kilo. Le mercredi et samedi, excellent **Beurre de table.**

Grand choix de **Laines, Cotons, Poterie, Brosserie, Tabacs & Cigares.**

Se recommande. **M. Sommer.**

9370-8

Atelier à remettre

On offre à remettre un grand **atelier** à douze fenêtres, au soleil levant, avec le bureau indépendant et la cuisine, utilisé jusqu'à maintenant comme atelier de monteurs de boîtes en or. L'outillage complet pourrait être cédé au preneur. Cet atelier jouit d'une bonne clientèle, et le local, par sa situation au centre des affaires, peut être utilisé pour toute autre industrie. Gaz et téléphone installés. — S'adresser à Mme Veuve Perrochet, rue du Grenier nº 24, à la Chaux-de-Fonds, ou à MM. Cornut et Huguenin, dans la dite maison. 9751-5

7427 1 Se vend dans les bonnes épiceries.

DEMANDE DE CHAMBRES

Le Directeur du Théâtre informe les personnes qui seraient disposées à louer des chambres aux artistes que, comme les années précédentes, il en garantit le paiement, à la condition que les quittances lui soient présentées la veille de l'échéance de chaque mois.

Prière de donner les adresses chez **Madame Evard-Sagne,** confiserie, au Casino. 9820-2

AUX FABRICANTS

Une maison d'exportation désirerait voir ce qui se fait de mieux en montres fantaisie et montres acier, formes diverses, etc., pour l'Amérique.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 9819-2

113, RUE DU DOUBS, 113

ouvert de 9 heures du matin à 12 1/2 heures et dès 3 heures du soir

Vins de table, rouges et blancs, première qualité, à emporter à **45, 50** et **60** cent. le litre. 8678 3

AU LOUVRE

Rue de la Ronde

CHAUX DE-FONDS

vient de recevoir ses 9484-7

LAINES à TRICOTER

à **2** fr. **50** la livre

Docteur L. VERREY

Médecin-Oculiste à Lausanne

Privat-docent d'ophtalmologie à l'Université

reçoit à **la Chaux-de-Fonds** tous les **mercredis,** de 3 1/2 heures à 5 1/2 heures après midi, 276-52

47, RUE LÉOPOLD ROBERT 47,

au deuxième étage.

Clinique à Lausanne pour traitement des affections oculaires et opérations.

Société de Consommation

57, rue de la Paix - rue Jaquet-Droz 27.

Du 15 août au 30 septembre, **répartition** aux consommateurs sur les achats faits du 30 juin 1891 au 26 juin 1892.

Les répartitions non-réclamées au 30 septembre seront acquises à la Société. 1714 47

Mlle J. PINGEON, tapissière

54, Rue du Parc, 54

se recommande aux Dames de la localité pour tout ouvrage concernant sa profession, tels que: **Rideaux, draperies, literie, couvertures de lit et piquées, montages de broderies en tous genres.** Travail prompt et soigné. Prix modérés. 9719-1

Assortiment complet de

LAINES

de

Hambourg
Russe
Andalouse
Gobelin
Mohair
Terneau
Carlotta

à prix avantageux.

Grand choix de

Chapeaux et Capotes de Deuil

Gants, Brassards, Oreillers
Crêpes pour chapeaux

AU 1216-35

BAZAR NEUCHATELOIS

MODES et MERCERIE

CRIEURS. On demande de suite de bons crieurs pour faire la vente du **« PETIT JOURNAL »** dans la localité. — S'sdr. à M. Léon Dupin, correspondant, rue de la Serre 83. 9549 2

Un voyageur

visitant les fabricants d'horlogerie et les autres branches s'y rattachant, possédant une bonne clientèle, désirerait entrer en relations avec une bonne maison de fournitures pour le placement de ses articles. Bonnes références à disposition. — Ecrire sous chiffres **B. B. 9611,** au bureau de l'Impartial. 9611-1

A remettre

pour le 23 octobre 1892 un **appartement** d'une pièce, cuisine et dépendances, rue du Parc 1.

Pour St-Martin ou plus tôt, un **logement** de deux et un de trois pièces.

Pour St-Georges 1893, des **appartements** de 2, 3, 4 et 5 pièces, rues du Parc, du Nord et Fritz Courvoisier.

S'adresser, entre 11 heures et midi, à M. J. Schœnholzer, rue Fritz Courvoisier 29. 9569-4

FONDERIE

Mme **Marie PUGIN,** successeur de M. Charles Perrochet, rue du Grenier, Nº 24. — Fonte de déchets or et argent. — Traitement des bains de doreur. — Travail consciencieux. — Excellente poudre à polir l'acier. 9750-7

HENNIEZ-LES-BAINS (VAUD)

Eau bicarbonatée alcaline lithinée, souveraine contre le rhumatisme, la goutte, les maladies chroniques de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, de la matrice, le diabète, l'anémie et les affections nerveuses.

L'altitude moyenne et la position remarquablement abritée de l'établissement, au milieu de magnifiques forêts, en rendent le séjour exceptionnellement agréable dans la saison avancée.

En septembre depuis 4 francs, chambre, pension et service compris. H-9967-L

Pour tous renseignements, s'adresser au Dr **BOREL.** 9273-1

PASTILLES WYBERT

Les sont *d'une efficacité merveilleuse*

pour la guérison rapide de l'**influenza, rhumes, toux, catarrhes, maux de gorges,** etc. La boîte plus de 400 tablettes à **1 fr.**

Dépôts : *Dans toutes les Pharmacies de la Suisse et de l'Etranger ou directement par la* **Pharmacie d'Or, à Bâle.** 13029 5

AVIS IMPORTANT

Pour cause de prochain déménagement, au grand **Déballage,** sur la **Place du Marché,** ancienne Charcuterie **Bornoz,**

Liquidation

DE TOUS LES ARTICLES, CONSISTANT EN :

Tabliers noirs et couleurs, Corsets, Laines de Hambourg, Schaffhouse et Gobelin, Caleçons, Chemises pour Dames, Châles russes, Echarpes en laine, Jerseys, Mantelets, Jupons et Camisoles en laine, Chemises pour Messieurs blanches et couleur, Spencers, Bas et Chaussettes en laine, Camisoles, petites Robettes en laine et en jersey pour enfants, Bavettes, ainsi qu'une foule d'autres articles dont le détail serait trop long.

Tous ces articles sont de première fraîcheur et seront vendus, pour activer la liquidation, aux prix de fabrique. 9837-2

Entrée libre. **Entrée libre.**

C'EST AU DÉBALLAGE SUR LA PLACE DU MARCHÉ

Ancienne Charcuterie BORNOZ

Des **Potages** et du **Concentré** **MAGGI** viennent d'arriver chez Mme **Marie Blatt,** rue Léopold Robert. 9887 1

PARQUETERIE D'AIGLE

Fondée en 1855 5421-1

représentée par M. J. Bienz, r. de la Demoiselle 136, Chaux-de-Fonds

Parquets en tous genres. Lames sapin pr planchers.

GRANDS VINS DE BOURGOGNE

MAISON FONDÉE en 1830. 13766-40

Médailles d'argent : Hanoï 1887. Paris 1889.

L. GORGES-GERMAIN, PROPRIÉTAIRE à **Savigny-les-Beaune** (Côte-d'Or).

J. Gorges & E. Langeron, Successeurs

Un voyageur ou représentant sérieux est demandé. Bonnes conditions Inutile de se présenter sans bonnes références.

Jattes & pots à confitures.
Bocaux & bouteilles à fruits.
Bocaux avec fermeture hermétique.
Marmites en fer émaillé ou
Terre réfractaire très recommandable pour la cuisson des fruits.

MAGASIN TIROZZI FRÈRES

Rue de la Balance, 10 A 8615

ÉCHAPPEMENTS A ANCRE

Un atelier nouvellement établi dans cette ville, cherche à entrer en relations avec une ou plusieurs maisons sérieuses pouvant fournir plantages 1re et 2e qualité. Prix raisonnable.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 9730-10

LEÇONS DE PIANO

Mme Louise BINGGELI-ULRICH, du Conservatoire de musique de Lyon, vient de s'établir à la Chaux-de-Fonds comme **professeur de piano.** Elle se recommande pour une bonne méthode d'enseignement et un prix modéré.

S'adresser **rue Daniel JeanRichard 46,** au 3e étage, à droite. 9704-1

LA SUCCESSION

INGOLD, COUVREUR

contrairement à ce qui a été annoncé par M. Devenoges dans le présent journal, a été reprise par le soussigné qui se recommande aux anciens clients de M. Ingold, ainsi qu'au public en général.

SERVICE CONSCIENCIEUX

Prix modérés.

Pierre Flückiger,

9626-4 8, Rue du Collège.

BUREAU

F. RUEGGER

6, rue Léopold Robert 6.

Gérances — Encaissements
Successions — Procurations
Conventions — Naturalisations
Ventes de propriétés — Assurances

JOLIS LOGEMENTS

2, 3 et 5 pièces, exposés au soleil, dans le quartier de l'Ouest à remettre pour le 11 novembre 1892. Prix très favorables. 9630 2

UN PETIT MAGASIN

dans le quartier de l'Ouest, prix 300 fr., à remettre pour le 11 novembre 1892. 9631-2

Café à remettre

pour cause de décès, pour de suite ou plus tard. Conditions avantageuses. 9440

On demande à acheter une **zither** en bon état. S'adresser rue du Progrès 7. 9783-2

BOUCHERIE

Rue de la Balance, 12

	1/2 kg
Genisses et **Vaches** 1re qual. à	**60** c.
Agneaux	**70** c.
Porcs	**85** c.
Saindoux	**80** c.

Charcuterie fine assortie.

Se recommande à ses amis et au public en général. 9781-1

J. SCHMIDIGER.

— A louer —

pour le 11 novembre 1892 dans un immeuble soigné (construction récente) bien exposé au soleil, rue de la Demoiselle, près du Collège de l'Abeille, plusieurs jolis APPARTEMENTS de 3 pièces, corridors fermés, bien distribués, genre moderne. Eau installée. Prix très modiques. — S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 9795 8

Vente à la commission

Une maison de commerce remettrait une collection d'**échantillons** pour la vente chez les **particuliers** des tissus et confections. Toute personne qui pourrait y consacrer quelques heures par jour et donner de bonnes garanties, est priée de s'adresser au plus tôt, sous pli cacheté, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Lausanne,** sous chiffres **H. 10732 L.** 9849 1

W. LABHARDT, dentiste

est absent

jusqu'à nouvel avis

8617-11

Domaine. On demande à louer pour St-Georges 1893 un bon domaine situé aux environs de la Chaux-de-Fonds. Bonnes références. — S'adresser, sous chiffres **S. S. 9459,** au bureau de l'Impartial 9459-1

Dès aujourd'hui, liquidation du

PETIT BAZAR

65, RUE DU PARC 65.

Tous les articles seront vendus au prix de facture. Grand choix de Tabliers d'enfants, depuis 75 c., ainsi que Quincaillerie, Mercerie et Lunetterie.

On déballera aussi tous les mercredis sur la Place Neuve et tous les vendredis sdr la place de l'Ouest jusqu'au 30 septembre. 9596

Se recommande, Ad. BECK.

PENSIONNAIRES. On prendrait encore quelques pensionnaires dans une bonne pension bourgeoise. — A la même adresse, à louer une **chambre** à un monsieur de toute moralité. — S'adresser rue du Premier Mars 14 c. au 1er étage, à gauche. 9627-1

Etude Aug. JAQUET, not.

12, place Neuve 12.

Pour Saint-Martin 1892 :

Place Neuve 12, Deux **magasins** et un logement. Un des magasins agencé pour coiffeur. 7760-51

Place d'Armes 20. Un **appartement** de 3 pièces. 7761-51

CORDES à VENDRE à un prix avantageux. — S'adresser à l'imprimerie A. Courvoisier, rue du Marché 1.

Résultat des essais du lait du 5 Sept. au 6 Sept. 1892.
(Les laiteurs sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.)

Noms, Prénoms et Domicile	Beurre-mètre	Densité du lait entier	Densité du lait écrémé	Crème-mètre	Observations
Schafroth, Eugène, Joux-Perret 8	41	30,	34,6	17	
Tissot, Ali, Reprises 13	38	31,6	35,6	15	
Oppliger, Alexandre, Joux-Perret 4	36	32,5	36,8	15	
Etienne, Ulysse, Petites-Crosettes 1	35	32,5	36,6	12,5	
Oppliger, Rudolf, Reprises 6	34	33,4	36,6	12,5	
Glausen, Louis-Jacob-Frédc, Reprises 9.	34	32,5	36,4	11	
Egger, Edouard, Joux-Perret 11	34	33,	36,6	10	
Ribs, Jean, Joux-Perret 12	34	31,7	34,8	10	
Wasser, Jean-Rudolf, Joux-Perret 18	33	31,8	34,8	10	
Hugli, Jacob, Joux-Perret 15	33	32,1	35,2	11	
Gigi, Paul-Auguste, Joux-Perret 12	32	31,7	35,6	10	
		31,6	34,6	9	

Direction de Police.

La Chaux-de-Fonds, le 7 Septembre 1892.

— Est le complément de la catastrophe, le dernier mot de ce drame douloureux.

— Vous croyez.

— Suivez-moi bien ; je raisonne par hypothèse, mais cette hypothèse s'appuie sur la logique.

— Parlez, Max, parlez.

— Tandis que je cherchais du secours, la voiture s'éloigna. Ma mère défaillante perdit sans doute la force de tenir les rênes, et au milieu d'une crise terrible, sans secours, seule, dans cette nuit épouvantable... ah ! quel mystère de douleur et d'angoisse...

— C'est horrible ! horrible !

— Dieu sait payer tous les martyres, Gabriel, il aura récompensé le sien. La voiture, traînant à la fois le cadavre de la jeune femme et la petite fille nouvellement née, s'arrêta devant le presbytère des Bruyants, et là, par un effet de la Providence, dont j'adore les décrets, vous avez fait le tableau qui représente cette scène navrante.

— Cela semble possible, en effet, dit Vernac.

Il resta un moment rêveur, puis il demanda à Maximilien :

— Je sais où dort la jeune morte, mais vous, que devîntes-vous ?

— Le brave homme qui m'avait pris en pitié, Corneille Aubin, me garda chez lui... c'était l'instituteur du village, il vivait modestement de ses appointements et de la culture de son jardin. Ce qu'il savait, il me l'enseigna. D'après mes vêtements il concluait que mes parents avaient connu l'opulence, et se croyait obligé de m'élever en prévision de ce qui adviendrait plus tard si j'arrivais à les retrouver. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il avait fait des efforts infructueux pour retrouver la trace de ma mère. Dans ces petits pays où les chemins de fer sont inconnus, où les habitants de deux villages voisins se rencontrent à peine tous les ans le jour de la foire ou de l'assemblée, les nouvelles ne circulent guère, peut-être aussi, Corneille Aubin, sachant que ma mère était morte, préféra-t-il me laisser au fond du cœur l'espérance vague de la retrouver un jour. Les âmes d'enfant ne sont pas de force à supporter la douleur, et si ce fut ce motif qui scella ses lèvres, je bénis encore sa mémoire pour le soin pieux avec lequel il garda flottant devant moi le cher fantôme que je ne devais plus revoir.

J'appris de Corneille Aubin ce qu'il savait ; le curé, le juge de paix firent le reste, ou plutôt, tous les deux m'enseignèrent le grand art d'apprendre. Je me formai une méthode spéciale, lisant autant dans le livre de la nature que dans les feuillets des volumes, cherchant la vérité dans l'étoile et dans la fleur, trouvant Dieu dans ses œuvres et l'adorant dans ses mystères, grave comme un enfant précocement éprouvé, fervent comme un prosélyte, et me demandant de quel côté me pousserait ma vocation, si toutefois j'avais une vocation.

La plupart des hommes se figurent fermement qu'ils sont appelés à faire quelque chose, tandis que l'exception seule a droit à une place à part. Ce que je voulais, ce que je devais faire, je ne me le disais point encore, mais ce qui surnageait sur l'océan de mes souvenirs était l'image d'un homme me tendant les bras à travers les grilles d'une prison.

A mesure que je grandissais, que je me rendais compte des effets et des causes, j'en concluais que mon père avait été passible de la loi, frappé, opprimé par elle. Qu'il fut innocent, cela ne faisait aucun doute dans mon esprit, les expressions dont plus d'une fois se servit ma mère, ces mots de « martyr, » de « victime, » prononcés par elle, m'affirmaient l'innocence de mon père. Mon père était donc un innocent atteint par la justice, convaincu d'un crime, condamné comme coupable, flétri, séparé de la société. En songeant à cette condamnation, à ce martyr enduré par deux êtres qui réalisaient pour moi l'idéal de la beauté, de la grâce, du courage et de la patience, je me disais qu'il est un rôle magnifique à remplir dans la société, un rôle que beaucoup briguent, que quelques-uns remplissent d'une façon vraiment digne de la justice et de la miséricorde, de la raison et de la vérité. Qui sait ! me demandais-je pendant les heures de rêverie, d'angoisse, consacrées à interroger le passé pour lui demander la solution de l'avenir, qui sait si mon père a été défendu par un de ces hommes qui font luire un divin flambeau dans les ténèbres d'une cause qui d'avance semble perdue ? Faute d'une parole éloquente, il a sans doute succombé. Sa condamnation entraîna notre ruine, le départ de ma mère, sa mort. — Et je ne trouvai pas de vocation plus belle que celle de l'avocat, et je me vouai à l'éloquence du barreau. Quand je dis : je m'y vouai, c'est-à-dire que je lus des plaidoieries, j'étudiai des questions de droit ; mon rêve était de devenir avocat, de prêter l'appui de ma parole aux pauvres gens, de sauver l'honneur et les biens d'une famille en larmes, de me faire le protecteur de la veuve et le père de l'orphelin.

— C'est bien, dit Vernac, d'une voix attendrie.

— Peut-être avais-je raison, mais d'un autre côté, je ne pouvais me résoudre à faire part de mes souhaits ardents au brave homme qui m'avait élevé. L'ingratitude, à son égard, m'eût semblé un crime impardonnable. Il mourut en me bénissant :

« — Maximilien, me dit-il, pars pour Paris, fais ton droit, deviens savant, célèbre, je te bénis pour le courage avec lequel tu m'as caché ton secret désir. Puisse le Seigneur te récompenser un jour d'avoir permis à Corneille Aubin de mourir paisible et consolé ! »

Il expira et me légua sa petite fortune. C'est alors que je vins à Paris. Je me tins la parole que je m'étais donnée, je travaillai, j'appris vite, et dès que ma parole put être de quelque secours au malheureux, je la leur offris. Ce que je suis, vous le voyez, un pauvre enfant perdu dans la nuit, un orphelin dont le père est peut-être mort sous l'infamante casaque d'un galérien, et dont la mère expira de douleur sur une grande route.

— Ah ! pauvre noble cœur ! s'écria Vernac.

— J'ai beaucoup souffert, beaucoup lutté, reprit l'avocat ; il m'a fallu éteindre une imagination trop vive, combattre mes passions dans leur germe, afin de parvenir à en triompher. Je vis dans une solitude complète austère, sauf quelques amis excellents comme vous, des clients qui m'honorent de leur sympathie, ma vie est plane comme une steppe, et mon cœur est fermé.

En ce moment un rayon de soleil, glissant sur le portrait de Mlle Nerval, illumina cette tête douce et pensive.

Le même rayon parut empourprer la figure pâle de Maximilien.

Gabriel Vernac surprit cette rougeur.

(A suivre.)

9me Année 1892 — N° 33 - XXIme Volume

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5»50; trois mois, fr. 3.

LES DRAMES

DE

LA MISERE

PAR

Raoul de Navery.

C'était une véritable fête que cette exposition. Princesses étrangères, grandes dames, artistes, diplomates, financiers, se pressaient dans le magnifique atelier. Si le jeune peintre l'eût souhaité, il eût tout de suite vendu ses deux toiles.

La foule commençait à s'écouler, quand Maximilien Audoin franchit à son tour l'atelier.

L'artiste et l'avocat se connaissent. Ils étaient amis, de ces amis sincères qui s'apprécient et se comprennent, mais que le tourbillon des affaires et les obligations de la vie séparent souvent des mois entiers. Vernac ayant dû intenter un procès, chargea Maximilien de défendre sa cause ; l'avscat la gagna, et à partir de cette heure, une liaison intime s'établit entre eux.

Le jeune avocat avait ce jour-là plusieurs motifs pour venir chez l'artiste ; il souhaitait d'abord voir les toiles destinées à l'exposition, puis, comme son ami lui avait annoncé qu'il commencerait prochainement le portrait de Mlle Angélie Nerval, l'avocat souhaitait vivement s'assurer si l'artiste avait saisi et rendu le charme pénétrant du visage de la jeune fille.

Regarder le portrait d'Angélie, c'était presque la voir elle-même.

Pauvre Maximilien !

Peut-être ne se l'avouait-il pas à lui-même, mais le souvenir de la fille de M. Nerval était trop souvent présent à sa pensée ; il n'essayait pas de chasser cette douce et pure image ; elle protégeait sa vie de travail, elle était le but inavoué de son espérance.

Espérance ! Non ! lui, si modeste et si pauvre, que devait-il espérer ? La riche héritière pouvait-elle devenir la femme de ce travailleur inconnu, assez austère pour préférer la droiture au succès, et qui peut-être ne se ferait jamais une place remarquée au soleil de la faveur populaire. Il besognait, il luttait, mais la conscience qu'il déployait dans ses études ne serait-elle point une entrave à ses succès au lieu de lui devenir une auxiliaire ? Avait-il un avenir sérieux devant lui, ce jeune homme qui prétendait parvenir sans platitude, réussir sans lâchetés, grandir sans transiger avec sa conscience ?

Ce n'étaient donc point, à vrai dire, des espérances qu'il nourrissait. Mais, sans qu'il le voulût et le comprît, l'image d'Angélie s'associait à son existence obscure. Il la voyait appuyée sur sa table, debout dans l'ombre du bureau, près d'une grande toile représentant un crucifix saignant par toutes ses plaies.

Quand il s'arrêtait, quand il défaillait, son nom revenant à sa mémoire, lui rendait soudain le courage. Sans chercher à s'expliquer l'ascendant qu'elle prenait sur lui, il le subissait plein de joie et d'enthousiasme.

Aussi quand il regarda le portrait de Mlle Nerval, si excellemment peint par Gabriel Vernac, ne put-il s'empêcher de s'écrier :

— C'est-elle ! c'est bien elle !

— Vous connaissez Mlle Nerval ?

— Je suis l'avocat de son père.

— Une charmante personne, ajouta Vernac.

— Un ange ! s'écria Maximilien.

— Ah ! nous en sommes là ! ajouta Vernac, en souriant.

— Nous n'en sommes à rien ! reprit Maximilien Audoin, avec tristesse; il est permis de regarder en haut les étoiles, les anges, les aigles, j'ai regardé en haut, voilà tout, et je l'ai vue.

Gabriel Vernac n'insista pas.

L'avocat exprima son opinion sur les deux toiles, avec une franchise qui n'excluait pas l'enthousiasme et, après avoir complimenté son ami, il allait se retirer, quand son regard tomba sur un tableau de chevalet placé sur un fauteuil :

— Qu'est-ce que cela ? demanda-t-il au peintre.

— Une pochade, une ébauche, bien vieille. Hier, on a décroché des tableaux vendus, et comme il faut combler les vides, je ferai mettre cette petite toile dans un coin.

— Où avez-vous peint cette esquisse ? demanda l'avocat, avec une certaine agitation.

— Dans un pauvre petit pays, qui s'appelle les Bruyants, et que je traversais avec mon outillage de peintre.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! dit Maximilien, d'une voix tremblante, cela est étrange, bien étrange...

— Quoi ?

— Cette toile !

— Elle me rappelle, en effet, une scène douloureuse, et c'est pourquoi j'y tiens. Quel tableau ! jamais je n'oublierai cela.

— Cette scène ! fit Maximilien, il faut me la raconter, je veux savoir...

— Mais, qu'avez-vous ? demanda le peintre, vous pâlissez.

— Ce que j'ai ! le sais-je ? une idée ! une folie. Parlez, mais parlez donc. Comment, pourquoi avez-vous peint cela ? Quel souvenir ! quelle nuit ! Je vous écoute, je tremble, je sens mon cœur se fendre dans ma poitrine ! Au nom de notre amitié, parlez !

Vernac saisit la main de Maximilien et la trouva glacée.

Il devina qu'un grand secret se cachait sous son angoisse, et il commença :

— C'est fort simple. Il y a dix-huit ans environ, je poursuivais une tournée artistique; c'était en été, je voyageais le sac au dos, en blouse d'atelier, étudiant, dessinant, travaillant, cherchant sans fin à surpendre les secrets de la nature. Où je me sentais attiré, retenu, je restais.

» Le village des Bruyants, un coin perdu de la Bretagne, avait des côtes pittoresques, il se trouvait sur les pentes des châtaigners si beaux et si vieux, les types de ses habitants me parurent si purs et la vie s'y écoulait si facile que je m'installai dans une ferme, mangeant de la galette, buvant du cidre ou du lait, humant l'air balsamique et remplissant mes albums.

» Le curé des Bruyants, le digne abbé Lormel, me prit en gré : c'était un sage et indulgent vieillard; je le comblai de joie en peignant pour lui une madone. J'allais cependant replier ma tente, et je me dirigeais vers le presbytère afin de dire adieu à mon vénérable ami, quand je fus soudainement frappé par un douloureux et saisissant spectacle.

» A l'aube, une carriole s'était arrêtée devant la porte de la maison curiale; le cheval s'était abattu de fatigue dans les brancards, et lorsqu'on accourut au bruit de sa chute et à son hennissement de douleur, on trouva dans la charrette, étendue sur la paille, morte et presque froide déjà, une jeune femme, une belle jeune femme, et un petit enfant, à qui elle venait de donner la vie.

— Une jeune femme ! un petit enfant ! dit Maximilien Audoin, comme dans un rêve.

— On s'occupa de l'orpheline, reprit le peintre, et en attendant qu'on l'ensevelît, on coucha la morte sur des javelles. Oh ! tenez, cette esquisse est si fidèle que les larmes me montent aux yeux. Voilà bien le visage pâle, les grands yeux bleus, que le doigt de la mort n'avait pas fermés, les petites mains jointes pour une prière suprême, et les longs cheveux noirs formant un voile funèbre à la jeune trépassée...

— Après ! après ! dit fièvreusement Maximilien.

— C'est tout ! Dans la journée, on enterra l'étrangère, avec une pompe villageoise, mêlée de respect et d'attendrissement. La petite créature, qui était née durant cette nuit de trépas et d'orage, fut portée à l'église ; je serrai la main de l'abbé Lormel et je partis...

— Ainsi, cette femme avait eu un petit enfant ! Mon Dieu ! Mon Dieu ! quelle lumière se fait soudainement en moi au milieu de ces ténèbres !

— Qu'avez-vous ? demanda Gabriel Vernac à Maximilien; de grâce, qu'avez-vous ? quel souvenir réveille ce tableau ?

Le jeune avocat frissonna de tout son corps.

— Ce que j'ai ? dit-il. Cette charrette, je crois la reconnaître, et cette femme, cette femme aux cheveux noirs, que vous avez vue morte, il me semble que c'est ma mère !...

V

Souvenirs lointains.

En entendant Maximilien Audoin pousser ce cri : « Il me semble que cette morte est ma mère ! » Gabriel Vernac se sentit profondément ému; la sympathie qu'il éprouvait pour le jeune avocat devint une amitié soudaine, et il lui peignit en termes si vrais et si chaleureux ce qui se passait dans son âme, que Maximilien lui dit en pressant ses mains tendues :

— Vous souhaitez connaître mon passé, et savoir ce que fut ma jeunesse, je vais vous l'apprendre. Il me faut pour cela fouiller au plus profond de mes souvenirs, les souvenirs d'un enfant. Où suis-je né ? A Paris, sans aucun doute, car, lorsque j'y revins, à l'âge de vingt ans, il me parut que je rentrais dans mon véritable pays. L'aspect des monuments m'était familier ; le nom des rues de certains quartiers rappelait les sons à mon oreille ; il me semblait reconnaître des maisons. Oui, j'ai vu Paris enfant, j'ai prié dans ses églises, joué dans ses jardins, et bien que les vagues de la vie aient passé sur moi, me roulant comme un naufragé, je suis très sûr d'y avoir vécu. Il me semble voir encore les deux êtres qui veillaient sur mon berceau : — Mon père, un homme grand, robuste, à figure virile et douce : Quand il commandait, il avait la voix forte sans rudesse, et lorsqu'il me parlait, elle se faisait caressante et douce. Nous devions être riches... dans les visions presques effacées de mes premiers songes, je vois les dentelles de mon berceau, le luxe des tapis, des meubles de soie. Les domestiques passent, muets, silencieux. J'entends une musique, le rire de ma mère, puis les sons voilés du piano qui chante plus qu'il ne vibre sous ses doigts chargés de bagues.

Ma mère ! vous l'avez vue, Gabriel, et aujourd'hui, je retrouve dans le croquis me la montrant vêtue d'une pauvre robe, ses longs cheveux traînant sur la paille d'une cour de presbytère de campagne, cette beauté qui me charmait quand j'étais tout petit, et que je comparais son visage à celui de mes plus belles gravures. Mais ce que vous ne pouvez comprendre, ce que je définirais mal c'est la grâce de son allure, la mélodie de sa voix, restée dans l'oreille de mon âme, c'est la joie enfantine avec laquelle elle me soulevait dans ses bras, en m'appelant son trésor, son amour ! en inventant, pour me les donner, ces noms charmants qui forment le vocabulaire d'une mère. J'étais un enfant rieur, heureux et riche. Un soir, je m'endormis sous des rideaux de soie, et brusquement, au milieu de la nuit, mon père, affolé de terreur me prit dans ses bras et m'emporta. J'eus la sensation que je traversais une fournaise. Je vis des flammes, des étincelles, un brasier... puis ma mère me serra sur son sein en répétant ;

« — Il est sauvé ! Dieu soit béni !

» — Oui, Dieu soit béni, Anita, répondit mon père. »

Ce nom d'Anita est resté dans ma mémoire. Je le trouvais doux, heureux et charmant ! Aujourd'hui, je le répète, comme si, en le prononçant, je pouvais évoquer, ressusciter celle qui pouvait alors y répondre.

A partir de la nuit d'incendie, une lacune se fait dans mes souvenirs. Je ne sais ce qui arriva, un grand malheur, sans doute. Mon père quitta la maison d'une façon brusque, mystérieuse. Ma mère pleurait, et plus que jamais me gardait contre sa poitrine. On eût dit souvent qu'ils n'avaient plus que moi pour consolation et pour espérance...

Le peintre serra la main de Maximilien.

— Pauvre ami ! dit-il.

— La dernière fois que j'ai vu mon père, reprit l'avocat, ce fut dans une pièce étroite et sombre à laquelle nous étions parvenus après avoir traversé de longs couloirs. Je me souviens que ma mère, ce jour-là, marcha longtemps, me tenant par la main, et quand je me sentis trop fatigué, elle me prit dans ses bras.

« — Où allons-nous ? disais-je.

» — Dans la grande maison, répondit-elle. »

Nous nous arrêtâmes devant des murailles hautes et sombres ; les portes avaient un aspect sinistre... l'homme qui nous ouvrit nous regarda d'un air méchant qui me fit peur... ma mère montra un papier, l'homme le prit et nous ordonna d'attendre... Je me serrais, effaré, craintif, contre ma mère :

» — Allons-nous-en ! lui dis-je.

» — Et ton père, nous venons voir ton père.

» — Vas-tu l'emmener avec nous ?

» — Je ne peux pas, me répondit-elle. »

Pourquoi ne pouvait-elle pas emmener mon père ? Que s'était-il passé ? Ne nous aimait-il plus ? Ces questions se pressaient dans mon front d'enfant, et me faisaient battre le cœur.

Le concierge reparut, et nous dit :

« — Venez. »

Nous le suivîmes. Alors je vis mon père, si c'était le voir que de sentir entre lui et nous des grilles rendant les caresses impossibles.

— Des grilles ! répéta Gabriel Vernac.

— Oui, mon ami, répondit Maximilien, et autant que j'en puis juger aujourd'hui, mon père était prisonnier.

— Ah ! malheureux ! malheureux ! s'écria Gabriel Vernac.

— Il fut malheureux, mais je savais qu'il n'était pas coupable. J'appuie cette filiale conviction sur la tendresse que lui gardait ma mère, sur le respect avec lequel je l'entendais me parler de celui qu'elle appelait : — « le martyr ! » — Le martyr ! c'était donc une victime ! il souffrait par la faute d'autrui ; il était la proie d'une machination terrible. Un jour, pendant une de ces visites, la dernière, hélas ! ma mère me fit mettre à genoux, et je l'entendis qui disait à mon père :

« — Bénis ton enfant ! »

Mon père éleva ses mains, et de loin, les yeux levés vers le ciel, les joues ruisselantes de larmss, il murmura :

« — Que le Seigneur soit avec toi, mon enfant. Max, que Dieu te garde du mal, mon fils bien-aimé ! »

A son tour ma mère tendit les bras vers mon pére, et tomba défaillante. Je me précipitai sur elle, la couvrant de baisers et de pleurs... Quand je cherchai du regard mon père... une grille était retombée et nous étions seuls.

« — Au revoir ! au revoir ! cria ma mère, comme si son mari pouvait encore l'entendre. »

Au revoir ! je n'ai jamais revu mon père.

— Et votre mère ne fit rien pour s'en rapprocher.

— Beaucoup de détails m'échappent dans cette lugubre histoire. Où allait mon père ? Pourquoi ma mère me disait-elle souvent : — « Courage, petit, nous irons le rejoindre ! » — Je ne le sais pas... souvent, j'ai peur de deviner trop juste, et la vérité m'effraie au point que j'aurais peur de la lumière. Cependant, ma mère fit un matin venir une marchande qui nous acheta en bloc le peu qui nous restait. Nous allâmes demeurer dans une maison délabrée, au milieu de pauvres gens, et à deux mois de là, ma mère acheta une charrette, un vieux cheval, mit des provisions et quelques marchandises dans le véhicule, et me dit :

— Max, nous allons rejoindre ton père.

Je poussai un cri de joie.

Je ne saurais dire combien de temps dura le voyage. Je ne me sentais pas triste ; le mouvement, la beauté des objets me charmaient ; ma mère vendait de la toile, des mouchoirs dans les fermes. On l'accueillait bien ! elle était si douce et elle paraissait si triste. Elle ne souriait plus, plus jamais ! ses lèvres avaient pâli et ne s'ouvraient plus que pour des baisers. Il faisait beau, les chemins étaient pleins de fleurs, les arbres étendaient leurs frais rameaux le long des chemins que nous parcourions ; à mesure qu'avançait le voyage, ma mère semblait soulagée d'une partie de son chagrin, et cependant, si son cœur se dilatait un peu à l'idée de revoir mon père, sa santé paraissait chancelante... elle souffrait. Sa marche devenait lourde, souvent elle avait des frissons de crainte. Ah ! pauvre noble femme ! quelle agonie et quelle mort !

Maximilien resta sans parler, puis il reprit en serrant avec force les doigts de l'artiste.

— Un soir, la voiture courait sur la route, ma mère se plaignait, elle si patiente ; un orage éclata, subit, furieux, terrible ! le vent, le tonnerre, les éclairs ss succédaient et se confondaient ; et ma mère me serrant contre elle avec force, murmurait :

— Pourvu que j'arrive avant l'heure !

L'heure de mort, l'heure de délivrance ! le sais-je...

Elle pleurait, elle me faisait prier, elle activait la marche du vieux cheval. Mais ses forces trahirent son courage, elle appela au secours et se renversa dans la carriole en jetant un grand cri.

Que faire ? Rien sur la route, l'ouragan dans l'air ; dans la nuit je vis une lumière et je la pris pour guide... blessé, ruisselant d'eau, le visage labouré par les épines, j'arrivai dans une ferme où demeurait un vieillard. Je le suppliai de venir au secours de ma mère, et quand tous deux nous eûmes rejoint la route, la charrette avait disparu.

— Disparu !

— Sans retour ! les démarches pour retrouver les traces du véhicule et de ma mère furent inutiles, et je n'ai jamais revu celle que j'appelais ma mère, et que mon père nommait Anita.

— Mais alors, ce tableau, reprit Vercac.

Balance 16 **HENRI HAUSER** Balance 16

LA CHAUX-DE-FONDS

vient de recevoir les **MANTEAUX D'ENFANTS**

en tous genres et toutes les grandeurs. Un immense choix de ***Blouses russes*** *flanelle, laine et molton.* ***Robes de chambre*** *et* ***Jupons.*** 9920-3

Grandes enchères publiques

de bétail et entrain de labourage au CERISIER près la Chaux-de-Fonds.

Pour cause de changement de commerce, M. Charles GNÆGI, agriculteur, au Cerisier, quartier des Grandes-Crosettes n° 27, près la Chaux-de-Fonds, fera vendre par voie d'enchères publiques le **lundi 19 septembre 1892,** dès 1 heure après midi, devant son domicile :

Neuf vaches dont huit portantes, **deux génisses** de deux ans portantes, **un taureau,** plusieurs chars à pont et à échelles, un char à ressorts, un hache paille, une charrette à lait, une bouille, des clochettes, un grand cric et une quantité d'outils aratoires dont on supprime le détail.

Conditions : Trois mois de terme pour le paiement des échutes supérieures à 20 fr., moyennant fournir bonnes cautions domiciliées dans le canton. 9922-3

Le Greffier de paix, **G. Henrioud.**

Avis aux propriétaires

Un boulanger établi depuis quelques années dans la localité, désirant donner plus d'extension à son commerce, cherche pour le courant de l'été 1893 une **BOULANGERIE** bien située, si possible **rue Léopold Robert.**

Adresser les offres par écrit, sous initiales **S. F. 9923,** au bureau de l'Impartial. 9923-3

Café-Restaurant du Rameau-Vert

2, Grandes Crosettes 2. 9921-2

Dimanche 11 Septembre

BAL BAL

BEIGNETS

Dimanche et Lundi,

Répartition au jeu des 9 quilles

Prime : **200 fr.** en pains de sucre.

Le JEU de BOULES est remis à neuf

Se recommande, **Jämes Matthey.**

TERRINIER. Le soussigné, venant de s'établir comme terrinier, se recommande au public en général. Ouvrage consciencieux. Prix modérés. — **HOFMANN, rue de l'Hôtel-de-Ville 56.** 9929-3

Magasin d'Epicerie et de Mercerie

est à remettre pour St-Georges 1893, emplacement pour y établir une boulangerie si on le désire. 9848-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Domaine à louer

Mademoiselle **Hortense Guyot,** propriétaire à la Ferrière, offre à louer, pour le 23 avril 1893, le domaine qu'elle possède au dit lieu.

S'adresser à Me **Adolphe Marchand,** notaire à Renan. 9847-2

MACHINES à COUDRE

et

Vélocipèdes

Le soussigné annonce à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, qu'il a pris la représentation de la maison J. RÆBER, à BERTHOUD

Fournitures pour machines et vélocipèdes. — Réparations de tous systèmes. Prix défiant toute concurrence. — Se recommande, 8800-0

Henri MATHEY, rue de la Serre 4.

Lampes

et 9842-8

QUINQUETS

au Magasin de Fournitures

Et. Haldimann

rue Léopold Robert 10.

GRAND CHOIX GRAND CHOIX

Prix très avantageux.

LIQUIDATION

E. BOPP-TISSOT

12, Place Neuve 12.

A vendre pour Saint-Martin l'**agencement du magasin** consistant en: banques, vitrines, glaces-étagères de vitrines avec leurs supports, etc. 8747-2

Commis. Un jeune homme de 24 ans, qui a travaillé pendant huit ans dans une des premières maisons d'horlogerie de la contrée qu'il a dû quitter pour cause de service militaire en France et étant libéré le 25 septembre, demande une place analogue pour le 1er octobre. Il connaît à fond la tenue des livres, ainsi que l'allemand. 9930-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Une personne de toute moralité, demande des journées pour laver, écurer et raccommoder. Prix très modique. — S'adresser rue du Progrès 89 b, au pignon. 9905-3

Servante. Une fille d'un certain âge, connaissant les travaux du ménage, offre à se placer de suite dans une bonne famille. 9915-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chauffeur-mécanicien. Un homme marié, de bonne conduite, ayant travaillé dans des usines et ateliers, cherche à se placer de suite. Certificats à disposition.

S'adresser chez M. Gagelin, rue des Terreaux 16, au premier étage. 9924-3

Emboîteur. Un ouvrier emboîteur, sérieux, cherche de suite une place, à la Chaux-de-Fonds ou au Locle.

S'adresser chez M. Fritz Steiner. Crêt-Vaillant 120, Locle. 9926-3

Rhabilleur. Un jeune horloger, connaissant l'échappement et le remontage, désirerait faire entre ses heures d'atelier, soit de 8 à 10 heures du soir, un cours pratique pour le décottage et rhabillage de la grande horlogerie.

S'adresser, en indiquant le prix du cours ou de l'heure, sous initiales **V. N. 9800,** au bureau de l'Impartial. 9866-3

Une jeune fille de 17 ans cherche une place pour aider au ménage et garder les enfants. 9863-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Un jeune remonteur connaissant l'échappement, le rouage et repassage, demande de suite une place chez un bon remonteur pour se perfectionner dans la partie. Prétentions modestes. — Adresser les offres sous initiales **B.,** poste restante, Locle. 9864-3

Une bonne d'enfants munie d'excellents certificats, cherche à se placer de suite.

A la même adresse on demande, pour le 15 Octobre, une bonne **servante,** sachant faire la cuisine.

S'adresser chez M. Jules Grumbach, rue Léopold Robert 18. 9865-3

Une jeune fille de la Suisse allemande, sachant coudre, désire se placer dans une honorable famille de la localité pour aider au ménage ou faire les chambres, désirant se perfectionner dans la langue française ; elle préférerait un bon traitement à un fort gage. — S'adresser rue de la Serre 55, au rez-de-chaussée. 9882-3

Termineur. Un termineur ayant bien l'habitude des petites et grandes pièces, désire entrer en relations avec une maison qui lui fournirait boîtes et mouvements.

Adresser les offres sous initiales **M. D. S.,** poste restante, Noirmont. 9774-3

Remonteur. Un remonteur-démonteur cherche une place pour travailler dans un comptoir. Certificats de capacité et de moralité à disposition.

Adresser les offres sous initiales **M. D. S.,** poste restante, Noirmont. 9773-3

Remonteur. Un bon démonteur et remonteur ayant l'habitude des petites pièces ancre et cylindre, cherche à se placer dans un bon comptoir.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 9807-2

Servante. Une bonne fille de toute moralité, sachant cuire et faire un ménage soigné, cherche une place dans une bonne famille. Bons certificats. S'adresser rue du Progrès 14, au plainpied. 9823-2

Une jeune fille d'une honnête famille, cherche à se placer de suite pour aider à la cuisine et aux travaux de ménage. — S'adresser chez Mme Albertone-Buhler, rue Neuve 6, au premier étage. 9739-1

Un jeune homme connaissant les deux langues, sachant traire et ayant l'habitude des chevaux, cherche à se placer. — S'adresser au bureau de placement **B. Kaempf,** rue Fritz Courvoisier 18. 9715-1

Polisseuses. On demande de suite des ouvrières polisseuses de cuvettes argent, des **assujetties,** ainsi qu'une **jeune fille** pour s'aider au ménage. — S'adresser rue de la Paix 76, au 3e étage. 9903-3

Apprenti. On demande comme apprenti **tapissier,** un garçon fort et robuste, libéré des écoles ; il serait logé et nourri. — S'adresser à M. **Charles Frey,** rue de la Promenade 12. 9904-3

Guillocheur. On demande de suite un bon guillocheur ; un **jeune homme** pour la ligne-droite et une bonne **polisseuse** de boîtes or.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 9896-3

Remonteurs. On demande, pour travailler au comptoir, plusieurs remonteurs **exclusivement** pour petites pièces cylindre. 9925-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Finisseuse. On demande une bonne finisseuse **de vis.** 9845-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Apprenties. On demande de suite deux apprenties **tailleuses,** nourries et logées chez leurs parents. — S'adresser rue de la Demoiselle 12, au 1er étage. 9806-2

Pivotages ancre. On demande, pr les environs, un assujetti ou un ouvrier sachant pivoter et achever. — Ecrire sous initiales **O. X. 9800,** au bureau de l'Impartial. 9829-2

Apprentie. On demande de suite une apprentie et une assujettie **lingère.** — A la même adresse, à vendre un **lapidaire** pour les débris, en bon état. — S'adresser chez Mlle **Melly,** rue des Fleurs 7. 9714-1

Commissionnaire. On demande de suite, un jeune homme comme commissionnaire. — S'adr. rue Neuve 11, au 2e étage. 9716-1

Apprenti. Un apprenti **gaînier** trouverait à se placer à la Fabrique d'étuis, rue du Grenier 37. 9720-1

Dégrossisseur. Un aide-dégrossisseur ayant déjà dégrossi, pourrait entrer de suite à l'atelier **C.-R. Spillmann,** rue du Doubs 27. 9705-1

Un jeune homme libéré des écoles, pourrait entrer dans une **étude** de la ville. 9721-1

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Emboîteur. On demande de suite un bon ouvrier emboîteur sachant faire les mises à l'heure, ou à défaut un **assujetti.** — S'adresser rue du Doubs 73, au 3e étage. 9735-1

Apprenti. On demande de suite un jeune homme intelligent de 13 à 15 ans pour lui apprendre les emboîtages Roskopf. 9736-1

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Graveur. On demande de suite un bon ouvrier graveur de lettres, connaissant la partie à fond. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 17, au 3e. 9737-1

Servante. On demande de suite une fille de toute moralité comme servante. — S'adresser rue Neuve 11, au 3e étage, à gauche. 9738-1

Appartements. A louer pour St-Martin, un appartement de deux pièces et dépendances, rue du Collège 8.

A louer de suite, rue du Collège 8, un petit **magasin** avec cuisine.

Un **appartement** de deux pièces à deux fenêtres, rue du Collège 19.

Un **appartement** de trois pièces et dépendances, rue de l'Hôtel-de-Ville 40.

S'adresser à M. **F.-Louis Bandelier,** rue du Grenier 18. 9907-6

Bevaix. **A louer à Bevaix,** dès le 1er mars 1893, un **logement** de trois pièces, cuisine, dépendances et jardin. — S'adresser à Mme Comtesse-Pigneron, à Bevaix. 9906-2

Pignon. A louer de suite, un pignon de deux pièces. — S'adresser à M. **Guyot,** gérant, rue du Parc 74. 9908-3

Appartement. A remettre, pour St-Martin prochaine, un bel appartement de trois chambres, corridor fermé, cuisine avec eau et dépendances. — S'adresser rue de la Demoiselle 73, au 2me étage, à gauche. 9927-3

Chambres. A louer de suite ou pour le 15 Septembre, à une ou deux dames, une ou deux chambres non meublées, exposés au soleil, bien chauffées.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 9928-3

Chambre. A louer, à proximité de la gare, une grande chambre ou un cabinet au choix, tous deux meublés ou non, de préférence à des personnes travaillant dehors. — S'adresser rue du Parç 84, au plainpied. 9909-3

Chambre. A remettre une chambre non meublée, pour de suite, à des personnes solvables. — S'adresser rue de l'Industrie 25, au premier étage, à gauche. 9910-3

Chambre. A remettre une belle chambre meublée, à 2 messieurs tranquilles. Prix 25 fr. par mois. — S'adr. rue de l'Industrie 18, au plainpied. 9911-3

Appartements. **A louer pour le 11 novembre plusieurs logements de 3 pièces, situés près du Collège de l'Abeille et rue de la Charrière. Prix, 500 fr. à 675 fr. avec eau. — S'adresser à M. A. Perret-Gentil, gérant, rue de la Loge 5.** 9213-10

Logement. A louer pour St-Martin un beau logement de 3 pièces, cuisine, alcôve, corridor et dépendances, avec portion de jardin. — S'adresser rue du Doubs 67, au plainpied. 9833-5

Appartement. Pour cause imprévue, à louer pour St-Martin prochaine, à prix réduit, un **deuxième étage** de 4 pièces et 3 alcôves, situé au centre du village. 9784-5

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Appartements. A louer pour Saint-Martin 1892 un 2me étage de 4 pièces et un pignon de 2 à 3 pièces avec dépendances. — S'adresser à M. Schaltenbrand, boulevard du Petit-Chateau 12. 9658-3

Logement. A remettre un logement de deux pièces, cuisine et dépendances. — S'adr. maison **A. Ligier,** boulevard de la Gare 2. 9826-2

Chambre. A louer une jolie chambre meublée à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 70, au 1er, à gauche. 9809-2

Chambre. A louer une chambre meublée et indépendante, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Serre 59 a, au 2e étage. 9810-2

Appartement. Pour cas imprévu, à louer pour St-Martin prochaine, dans une maison d'ordre, un petit appartement de trois pièces, exposé au soleil. Prix 450 fr., eau comprise.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 9808-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue du Parc 89, au 3me étage. 9780-2

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, située au soleil levant. — S'adresser rue de Bel-Air 28 d, au rez-de-chaussée. 9824-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée pour un ou deux messieurs. — S'adresser rue Léopold Robert 84, au 1er, à droite. 9811-2

Appartement. A louer pour St-Martin 1892, un bel appartement au 1er étage, composé de deux pièces, alcôve, corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 1er étage, à gauche. 9827-2

Logement. A louer pour St-Martin, un logement de 2 pièces avec balcon, exposé au soleil. — S'adresser à la Boulangerie, rue de la Paix 59. 9825-2

Chambre. A louer de suite à un monsieur travaillant dehors une jolie chambre indépendante, au soleil levant. — S'adresser rue des Granges 14, au 2e étage, à gauche. 9557-6

Magasin. **A louer pour St-Georges 1893, un magasin avec appartement et dépendances, situé à proximité de la Poste.**

S'adresser aux initiales D. J. poste restante la Chaux-de-Fonds. 9171-9

Rez-de-chaussée. On offre à louer, pour St-Martin prochaine, un rez-de-chaussée bien situé, composé de 3 chambres, bout de corridor fermé, cuisine et dépendances.

S'adresser rue du Parc 8, au premier étage. 9363-12

Appartements. **A louer au centre du village de beaux appartements de 3 et 6 pièces bien exposés au soleil.**

S'adr. au bureau de l'Impartial. 7068-34

Appartement. A louer pour la Saint-Georges 1893, le premier étage rue du Parc 14, composé de sept chambres et dépendances, eau et gaz, jardin et cour. — S'adresser à M. **W. Büttiker-Bourquin,** rue du Parc 14. 9708-1

Appartement. A remettre pour le 11 novembre prochain, un appartement de trois chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Charrière 8, au 1er étage. 9726-1

Pignon. A louer de suite, à des personnes tranquilles, un pignon de deux chambres, cuisine et dépendances.

S'adresser rue de l'Industrie 17, au magasin. 9734-1

Chambres. A louer deux chambres meublées, à des personnes tranquilles et de toute moralité. Pension si on le désire. 9702-1

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer, de suite ou pour fin du mois, une chambre meublée ou non. — S'adresser rue du Parc 82, à gauche. 9709-1

Chambre. A remettre à un ou deux messieurs travaillant dehors, une belle chambre meublée, indépendante. S'adr. rue de l'Industrie 8, au deuxième étage. 9712-1

Cabinet. A louer pour fin septembre, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, un joli petit cabinet. — S'adresser rue du Parc 44, au au 1er étage, à droite. 9713-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue de la Paix 79, au premier étage, à gauche. 9722-1

Chambre. A louer de suite, une belle petite chambre meublée, indépendante, située au soleil levant.

S'adresser à M. E. Pétignat, rue de l'Industrie 24. 9723-1

Chambre. A louer de suite, une chambre meublée, à un ou deux messieurs de moralité. — S'adr. rue Fritz Courvoisier 43, au 1er, à droite. 9724-1

Chambre. A louer une grande chambre non meublée, à 2 fenêtres et indépendante. — S'adr. rue du Puits 18, au 1er étage. 9725-1

Chambre. A remettre une chambre meublée, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors.

S'adresser rue du Collège 27 a. 9733-1

Logement. Pour cause de départ, à louer de suite ou pour St-Martin prochaine, un logement composé de 3 chambres, cuisine et dépendances. Prix fr. 550, eau comprise. Plus une belle **chambre** bien meublée.

S'adresser Place d'armes 15 a, au premier étage, à droite. 9544-1

ON demande à louer pour St-Georges 1893, un bel appartement de 5 pièces, corridor, cuisine et dépendances et situé absolument au centre des affaires.

Adresser les offres sous chiffres **P. Q. 9828,** *au bureau de l'IMPARTIAL.* 9828-9

On demande à louer une **cave** de moyenne grandeur.— S'adresser à M. S. Vallotton, rue du Progrès 85. 9834-2

On demande à louer pour St-Georges 1893, un petit **domaine** dans la commune de la Chaux-de-Fonds. — Adresser les offres à M. **Auguste Jaquet,** notaire. 9763-2

On demande à louer un beau logement de deux pièces, avec dépendances, dans une maison d'ordre. Prix avantageux. — S'adr. à M. Wirz, rue du Parc 1. 9706-1

On demande à acheter d'occasion un potager à bouilloire n° 10 1/2 à 11, en bon état. — S'adresser rue du Parc 69, au 1er étage, à droite. 9897-3

On demande à acheter deux matelas en crin animal, bien conservés, mesurant 1 m. 90 de longueur et 95 cm de largeur. 9898-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter une **machine à arrondir** usagée, sans les fraises. — S'adresser chez M. Blattner, mécanicien, rue du Progrès 8. 9813-2

On demande à acheter pour un café un **fourneau** en bon état, — S'adresser rue des Granges 4. 9814-2

On demande à acheter d'occasion un **secrétaire** en bon état. 9835-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter d'occasion une **balance** pour l'or, avec les centigrammes.

A la même adresse, à vendre une dite pour l'argent. 9703-1

S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre *faute d'emploi deux manteaux pour la saison d'hiver et pour jeunes gens de 15 à 16 ans.* 9913-6

S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre un grand bois de lit noyer massif avec sommier et trois coins, un porte-manteaux en bois dur pour corridor avec 12 crochets, un matelas, une enseigne en tôle pour façade, un contrevent avec forte fermeture pour porte vitrée, ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé. 9812-3

S'adresser de 1 à 3 h., rue de la Paix 21, au 2e étage, à gauche.

A vendre un char à pont ayant servi comme banc de marché, avec ses montants et la toile, ainsi que de beaux lapins, bonne race. — S'adr. boulevard de la Capitaine 1, petite maison, au plainpied. 9880-3

A vendre un bel **accordéon** neuf à 2 rangées, soufflets en peau, un burin-fixe à engrenage, un outil à planter, une pince à ressorts et un compas aux engrénages ; le tout à un prix avantageux. — S'adr. chez M. L. Chatelain, rue de la Demoiselle 51. 9879-3

A vendre plusieurs **cages,** ainsi que des **oiseaux.** — S'adresser rue de la Serre 32, au pignon. 9830-2

Fourneau. *A vendre à un prix très avantageux un grand fourneau en tôle garni, avec cloche en fer et bouches de chaleur.*

S'adr. au bureau de l'Impartial. 9464-6

Bonne occasion ! Un beau et bon **PIANO** à un prix très avantageux, est à vendre. 9542-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre une belle **poussette** capitonnée, très légère, à deux places. — S'adresser rue Jaquet Droz 37, au plain-pied, après 7 h. 9728-1

A vendre pour manque de place, un **fourneau,** à un prix très bas. — S'adresser à la Cie Singer, rue Daniel JeanRichard 21. 9743-1

A vendre trois malles de voyage, deux lits en fer dont l'un à 2 personnes et l'autre à 1 personne, une commode, un secrétaire, une machine à coudre, deux régulateurs de Vienne, trois pupitres, des lits d'enfants, deux tables de nuit, deux voitures d'enfants. — S'adr. rue de la Ronde 24, au rez-de-chaussée. 9717-1

A vendre un **violon** en bon état et un grand **dictionnaire Bescherelle** entièrement neuf. 9710-1

S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre des **mouvements** remontoirs et à clef, ancre et cylindre, petites et grandes pièces. Prix avantageux. — A la même adresse, achat de montres en tous genres. 8531-1

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Egaré il y a 10 jours, un **chat mâle** couleur jaune. — Prière aux personnes chez lesquelles il serait de le rapporter rue de l'Industrie 9, au 1er étage, à droite. 9815-1

Monsieur et Madame Léon Frossard et leurs enfants, ainsi que tous leurs parents, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur cher et regretté fils, frère, petit-fils, neveu et cousin,

Charles-Maurice,

que Dieu a enlevé à leur affection jeudi, à 7 h. du soir, après une courte mais pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 9 septembre 1892.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. 9914-2

Monsieur et Madame Couleru-Meuri et leurs enfants, Monsieur et Madame Vuille-Couleru et leurs enfants, Mesdemoiselles Emilie, Virginie et Marie Couleru, Monsieur Eugène Couleru, Mesdemoiselles Julia et Blanche Couleru, les familles Couleru, Louys, Bourquin, Delagrange et Calame, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles COULERU,

leur cher père, grand-père, beau-père, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 7 septembre 1892, dans sa 72e année.

L'inhumation, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu **Samedi 10** courant, à 1 h. après midi, à NEUCHATEL.

Domicile mortuaire, Vieux-Châtel 11.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. 9885-1

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, rue Léopold Robert 11. **A LA CONFIANCE** 11, rue Léopold Robert 11.

Locle Chaux-de-Fonds Bienne

8874-50

Lundi 12 Septembre

Ouverture de la Saison d'hiver 1892-93

Mise en vente des CONFECTIONS pour dames et enfants et des HAUTES NOUVEAUTÉS pour robes.

Tous les achats faits seront portés dès maintenant en comptes nouveaux.

Brasserie HAUERT

12, rue de la Serre 12. 9610-7*

= *Vendredi et jours suivants* =
à 8 h. du soir,

Grands Concerts

DONNÉS PAR LA

Nouvelle Troupe MARTEL

DÉBUTS DE
Mlle **Denise,** romancière de l'Eden-Concert d'Avignon.
M. **Ch. Varel,** comique en tous genres des Variétés de Grenoble.

RENTRÉE DE
Mme **Blanche Martel,** tyrolienne.
Mme **Marie Wolff,** pianiste.

Tous les soirs à 9½ et à 10½ heures,
GRANDS DUOS

ENTRÉE LIBRE

Dimanches et Fêtes,
MATINÉE
de 3 à 6 heures.

Brasserie KRUMMENACHER

(anciennement Knutti)
45, RUE DE LA SERRE 45

SAMEDI et jours suivants,
à 8 heures du soir,

GRAND CONCERT

donné par la célèbre troupe
Tyroler-Sænger Gesellschaft, aus Innsbrück
(en costume national). 9894-4

Dimanche, dès 2 heures,
MATINEE

Restaurant des Trois-Suisses, St-Imier

DIMANCHE et LUNDI
il sera joué une

- VAUQUILLE -

d'une valeur de **150 francs.**

Invitation cordiale aux amateurs.
9891-2 H-4346-J **Em. Jœrin fils.**

RAISINS DU VALAIS

O. de Riedmatten, Sion
La caissette de 5 kilos, **4 fr. 50.**
9840-9

EBERHARD & Cie,
rue de la Demoiselle 71, sont acheteurs d'un lot d'occasion de **cartons d'établissage** de toutes grandenrs, ainsi que d'une **enseigne de tôle** formant le coin. 9895-3

AUX AMATEURS

d'un cigare fin et bon marché, je recommande particulièrement les marques ci-dessous :

Colomb extrafin,	le cent	3.50
Tip-Top moyen,	»	2.70
Véritables gds **Cortades,**	»	2.80
Vérit. **Hollandais** très fin,	le caisson	3.30
» **Sumatra** extrafin,	»	3. »
» **Ormond** fin fort,	deux cents	410.
Flora superfin,	»	3. »
Rio Grande fin doux,	»	2.40
Vevey Brésiliens,	»	1.90

END-HUBER,
9901-1 (H-3104-Q) **Muri** (Argovie).

A vendre
5000 KILOS DE FOIN

pour transporter, 1er choix et qualité
S'adr. au bureau de l'Impartial. 9802-2

Cercle catholique ouvrier

CHAUX-DE-FONDS
Bureau à 7½ h. Rideau à 8½ h.
Samedi 10 Septembre 1892

Soirée théâtrale et musicale

au local, rue du Premier Mars 15.

PROGRAMME VARIÉ

Les catholiques romains y sont tous cordialement invités.

Entrée : **50** *cent.*
9857-1 **Le Comité.**

Grande brasserie LA LYRE

ancienne Brasserie Barben
23, rue du Collège 23. 9890-2

SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI,
dès 8 h. du soir,

GRAND CONCERT

donné par
l'Orchestre des Amis

Solos de clarinette, Solos de zither, etc.

ENTRÉE LIBRE
Se recommande, **A. Ringger** dit **Bätzi**

GRANDES MONTES
de bètail
A LA COMBE-GIRARD, LOCLE

Le **Samedi 17 septembre** 1892, dès une heure précise après midi, il sera exposé en vente aux enchères publiques, au domicile du citoyen Ulysse Schild, restaurateur et agriculteur à la Combe-Girard, près du Locle, le bétail suivant :

1° Sept vaches prêtes à vêler.
2° Cinq génisses aussi prêtes à vêler.
3° Trois génisses portantes pour le printemps.
4° Trois vaches portantes pour la fin de l'année, et plusieurs autres pour différentes époques.
5° Un taureau de 18 mois.
6° Deux bœufs de 30 mois.
7° Un cheval de 3 ans.
8° Un dit de 4 ans.

Terme de paiement jusqu'au **1er février** 1893, moyennant caution ayant domicile dans le canton. 9900-6

Le Locle, le 3 septembre 1892.
Par procuration :
Eug. Rosset & fils, agents d'affaires.
Publication permise :
Le Greffier de paix, **Henri Grâa.**

DEMANDE D'OUVRIERS

La Commission de la route demande dix ouvriers, taluteurs, mineurs et terrassiers. H 4302 J 9821-2

Adresser au président **Auguste Boillat,** *maire à* **La Chaux** (J.-B.)

DEPOT
Raisin du Valais, 1er choix

en oaniers de 4 à 6 k°, à 85 c. le k°s au Magasin **J.-F. Brandt,** *rue de la Demoiselle 2.* 9822-2

A louer pour Saint-Martin :

Rue de la Demoiselle 91, un premier étage de 3 pièces, alcôves et dépendances.

Rue de la Paix 53 bis, un premier étage de 3 pièces. 9832-2*

S'adresser rue de la Paix 53 A, au Magasin de Papiers peints **A. Nottaris.**

Tricotages à la machine

Bas, guêtres, écharpes, camisoles. caleçons, jupons de toutes grandeurs.
Travail irréprochable. — S'adresser **rue du Puits 21,** au 1er étage. 9803-2

JARDIN DE GIBRALTAR

Dimanche 11 Septembre 1892
dès 1 h. après midi,

FÊTE FAMILIÈRE

offerte par la
Société de chant du Grütli allemand

CONCERT, BAL GRATUIT

Tir au flobert, aux fléchettes, etc.

Messieurs les membres passifs, ainsi que tous les amis de la Société, sont cordialement invités à y participer avec leurs familles.

En cas de mauvais temps, la fête aura lieu dans la grande salle. 9889-2

Café PARISIEN

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE
à 7½ heures, 9888-2

Concert-Soirée

Entrée : **50 c.** *pour les messieurs*

Chaque dimanche soir, dès 7 h., **SOUPER** depuis **1 fr. 50.**

Café-Restaurant VITAL MATHEY

à la Bonne-Fontaine.
EPLATURES 9816-2

Dimanche 11 Septembre 1892
à 7½ h. du soir,

Souper aux tripes

Se recommande, Le Tenancier.

HOTEL DU CERF

55, rue de l'Hôtel-de-Ville 55.

Dimanche 11 Septembre 1892
dès 3 h. après midi

Bal Bal

MUSIQUE GRATIS 9853-2

Se recommande, **Ch. Zbinden.**

CAFÉ TELL THIÉBAUD

vis-à-vis de la Gare des Cœudres (Sagne)

Dimanche 11 Septembre 1892

GRAND
Bal

9838-2 Se recommande

Lapins. Tous les jours de marché, lapins frais et **mouton,** sur la place et **rue du Collège 14.** 9899-3

Se recommande, Veuve Wegmuller.

APPARTEMENTS

Pour Saint-Martin 1892, à louer trois beaux logements modernes, rue du Temple Allemand 71. — S'adresser rue du Doubs 113, au 1er étage. 9453-1

Prenez pour votre dessert les 6636-28

BISCOTINS MATTHEY

de **Neuchâtel.** En vente chez tous les épiciers.

A remettre

pour cause de changement de commerce, un **atelier de nickelage de mouvements,** en pleine activité, avec bonne clientèle. — Suivant désir, on mettrait au courant la personne qui reprendrait la suite. 9665-4

S'adresser au bureau de l'Impartial.

---

70 Personnes 70

Pour 3 jours seulement !
PLACE de la GARE, Chaux-de-Fonds

100 Animaux dressés 100

Le PALAIS DE CRISTAL

du

Professeur Antonio Wallenda

Chaque jour, DEUX GRANDES REPRÉSENTATIONS à 4 heures et à 8 ½ heures précises. — Programme comme aux Folies-Bergères de Paris, Palais de Cristal de Londres, etc.

CHAQUE JOUR, CHANGEMENT DE PROGRAMME

Billets à l'avance de 11 h. à 1 h. à l'entrée du Théâtre. 9912-1

Invitation cordiale, **ANTONIO WALLENDA. directeur.**

Le Théâtre est couvert de manière à être protégé contre les intempéries et chauffé.

Au centre du village

à remettre de suite ou oour St-Martin
UN MAGASIN

avec logement et dépendances. Ce local est actuellement occupé par une **boucherie,** avec fumoir et grandes caves aménagées pour la conservation fraîche de la viande.

S'adresser rue Fritz Courvoisier 7, au 1er étage. 9421

Aux professeurs ! Une Société d'études de la localité demande un professeur pour les cours d'**ALLEMAND,** d'**ANGLAIS** et d'**ITALIEN.** — Adresser les offres par écrit **Case 1124.** 9860-3

Admirez

les
Nouveautés Japonaises

arrivées au
Grand Bazar du Panier Fleuri
et composées de
Vannerie, Paniers à pain, Corbeilles Paniers oour enfants, etc.

Plateaux en laque, très jolis, de 80 c. à 18 fr.
Ecrans décoratifs.
Vases à fleurs.
Gravures japonaises, de 5 à 90 c.
Boîtes à gants et à thé.
Cassettes, etc., etc. 5925-224

VOYEZ LES DEVANTURES
Rue du Grenier

Maculature à vendre à **25 c.** le kil. — S'adresser au Kiosque, place de l'Hôtel-de-Ville. 9817-2

En vente à la
LIBRAIRIE A. COURVOISIER
1, Rue du Marché 1.

Aux RECRUES SUISSES

Etude pratique
pour la préparation aux examens de recrues, rédigée par
MM. PERRIARD & GOLAZ
experts pédagogiques.

Deuxième édition, revue et augmentée.

Ce **guide** qui répond en tous points aux exigences du programme fédéral, rendra de grands services à nos futurs soldats.

Prix : **60 centimes.**

Der Schweizez Rekrut

zum Gebrauch für Fortbildungsschulen u. zur **Vorbereitung für die Rekrutenprüfung.**

On cherche

une **jeune fille** aimant l'ordre et la propreté pour une petite famille de **ZURICH.** — Offres sous chiffres **U. 3845,** à l'Agence de publicité de **Rodolphe Mosse,** à **Zurich.** M-9537-Z 9844

Café-Restaurant A LA MORILLE

rue de l'Hôtel-de-Ville 13.

SAMEDI et DIMANCHE

CIVET

Restauration à toute heure.

TOUS LES LUNDIS, 9916-2

Gâteau au fromage

Se recommande, **L Maok-Chappatte.**

W. Labhardt, dentiste

EST DE RETOUR

Consultations de 9 h. du matin à 5 h. du soir, excepté les **Dimanches** et **Jeudis.** 9919-3

RAISINS du VALAIS

Caissettes de 5 kilos, premier choix, franco contre remboursement de **4 fr. 50.**
9917-1* *J. JORIS-FUMEAUX, SION*

LOGEMENTS

A louer pour St-Martin prochaine, rue de la Demoiselle 84, dans une maison de construction récente, trois beaux logements de 4 et 3 pièces, cuisine et dépendances.

S'adresser au bureau de M. Guyot, gérant, rue dn Parc 74. 9918-6

Corsets

Mme **Mina RENGLI, rue de la Paix 55,** se recommande à sa bonne clientèle et aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession. Corsets sur mesures et Corsets de fabrique. 9672-1

A louer

un PREMIER ÉTAGE, situé rue du Parc 45. Prix, 1000 francs.

S'adresser à M. Fritz Robert, architecte, rue du Parc 45. 9435

VENTE PUBLIQUE
de bétail et de foin

Jeudi 22 septembre courant, dès une heure précise de l'après-midi, M. **Christ-Zehr,** maître d'hôtel à la Ferrière, exposera en vente publique et volontaire, en son domicile et sous de favorables conditions, savoir :

Huit bonnes vaches laitières, deux génisses, un veau et environ 60 toises de foin 1re qualité, à consommer sur place.

Renan, le 7 sept. 1892.
Par commission :
9846-2 **A. Marchand,** notaire.

A prêter 9517-3

30,000 francs, dès le 30 octobre 1892, contre oremière hypothèque.

A emprunter

45,000 francs, pour le 15 septembre 1892, garanties de tout repos.

S'adresser au bureau H. Lehmann, avocat et notaire, rue Léopold Robert 24.